

Bruxelles,
Ville d'Art et
d'Histoire

62

Le Mont des Arts

U

Rédaction et recherches iconographiques

Marc Meganck, Margaux Denys, Nico Deswaef, Michèle Herla, Thibault Jacobs, Catherine Leclercq, Harry Lelièvre – urban.brussels

Coordination

Okke Bogaerts, Valérie Orban – urban.brussels

Remerciements

Isabelle Leroy, Wim Kenis, Philippe Charlier, Julie Coppens, Paula Dumont (urban.brussels), Luc Coppens (SQUARE), Bart Op de Beeck (KBR), Camille Brasseur (Foundation Paul Delvaux Museum)

Relecture

Anne Marsaleix

Crédits photographiques (abréviations)

AVB Archives de la Ville de Bruxelles
CIVA Centre International pour la Ville, l'Architecture et le Paysage
CRMS Commission royale des Monuments et Sites
KBR Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MRBAB Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
MVB Musée de la Ville de Bruxelles

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester.

Graphisme

Okke Bogaerts, Arpeggio Communication

Maquette

La Page

Impression

db Group

Diffusion

Diffusion Nord-Sud

Photo de couverture

Le Mont des Arts. En avant-plan la sculpture de Marnix D'Haveloose représentant trois allégories féminines (les Arts). (Ch. Bastin & J. Evrard © urban.brussels)

Éditeur responsable

Bety Waknine, Directrice générale, urban.brussels
(Service public régional - Bruxelles Urbanisme et Patrimoine)
Mont des Arts 10-13 - 1000 Bruxelles

Imprimé en Belgique

Dépôt légal

D/2024/6860/009

Édition numérique www.urban.brussels

ISBN

978-2-87584-213-8

Le Mont des Arts

Marc Meganck, Margaux Denys,
Nico Deswaef, Michèle Herla, Thibault Jacobs,
Catherine Leclercq, Harry Lelièvre



Bas-relief sur la façade de l'aile des bureaux et la galerie commerciale.
Alphonse Darville. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

UN TRAIT D'UNION	2
LA MONTAGNE DE LA COUR.	5
L'ALBERTINE.	11
LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE	17
LE PALAIS DE LA DYNASTIE	32
L'AILE DE BUREAUX ET GALERIE COMMERCIALE	34
LE PALAIS DES CONGRÈS.	35
L'ESPLANADE – LES JARDINS	38
L'ÉPREUVE DU TEMPS	46



L'esplanade du Mont des Arts et la vue iconique sur le bas de la ville. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

Un trait d'union

Incontournable trait d'union entre le haut et le bas de la ville, le Mont des Arts est traversé jour et nuit par une population bruxelloise et touristique. On l'emprunte également pour se rendre à la Bibliothèque royale (KBR) ou à la gare Centrale, lorsque l'on est congressiste du Brussels Convention Center (SQUARE), que l'on fait partie du personnel des différentes institutions du quartier ou encore que l'on pratique le skate-board... Cette zone de passage dirige invariablement vers la ville haute et ses musées ou vers la ville basse et le cœur historique. C'est une jonction dans l'espace urbain, mais aussi une fusion de plusieurs époques, entre le quartier Royal et l'Îlot sacré, qui inclut la Grand-Place et ses abords.

Ses détracteurs y voient une acropole froide et austère, un ensemble d'inspiration mussolinienne, voire soviétique. Les nostalgiques

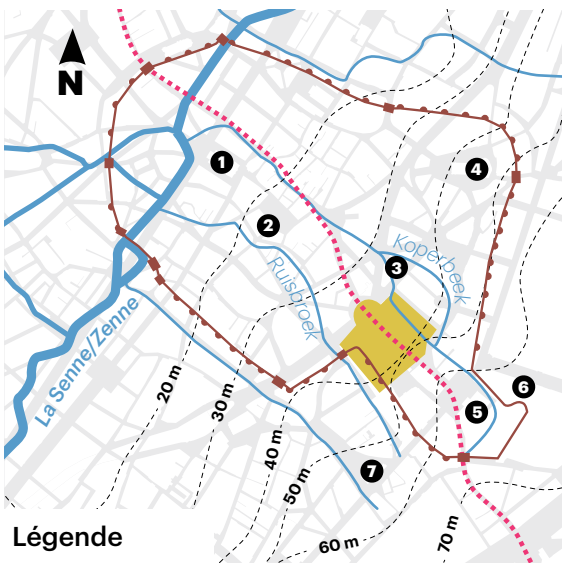
regrettent son ancien aménagement, le « square Vacherot », maintenu jusqu'au milieu des années 1950. Les plus sceptiques l'associent aux affres de la bruxellisation. Car, avant d'avoir l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui, le quartier a été synonyme de chancre, de démolitions, de projets successifs, différés, rejetés, abandonnés, repris, modifiés. Le regard sur le patrimoine ayant heureusement évolué au cours des dernières décennies, le Mont des Arts bénéficie actuellement d'une belle mansuétude. Il est en effet la signature d'une époque et son style désormais reconnu lui vaut de figurer, depuis 2022, sur la liste de sauvegarde du patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale comme site et ensemble architectural en raison de son intérêt historique, esthétique, artistique, technique, paysager, urbanistique et folklorique.

UN MONT...

La population, qu'elle soit résidente ou en visite dans la capitale, s'est pleinement (ré)approprié le Mont des Arts. Ses jardins, ses allées, ses escaliers et ses bancs publics appellent à la flânerie et à la rencontre, tandis que sa situation centrale en fait un lieu de premier choix pour l'organisation d'événements culturels et de rassemblements festifs. Ce point de bascule dans la déambulation urbaine – qui n'est pas sans évoquer l'esplanade du Trocadéro à Paris – est à la fois une invitation à descendre dans le « ventre » de la ville et à gagner ses sommets. Il offre également deux perspectives qui s'ouvrent, l'une sur l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg (place Royale), l'autre sur la flèche de l'hôtel de ville (Grand-Place) ; cette dernière constitue l'une des vues les plus iconiques du centre de Bruxelles.

La colline où est aménagé le Mont des Arts a été fortement modifiée au fil des siècles. Le versant raide de la rive droite de la Senne était profondément découpé par différents affluents dévalant vers la rivière. Le site correspond au flanc nord-ouest du Coudenberg, initialement cerné par le Coperbeek au nord (anciens quartiers Isabelle et Terarken) et le Ruysbroeck au sud (rue de Ruysbroeck) : ces deux ruisseaux ont participé au modelage d'un relief très accidenté. Dès le Moyen Âge, cette forte déclivité apporte son lot de contraintes, tant pour l'habitat que pour la circulation des personnes et du charroi entre le haut et le bas de la ville. Les pentes de certaines ruelles nécessiteront le recours à des escaliers. Une série de quatre escaliers – dits « des Juifs » – relieront notamment la Montagne de la Cour à la rue des Sols : les rues Villa-Hermosa, Saint-Laurent, Notre-

3



Légende

Bruxelles au Moyen Âge

- Première enceinte
- Cours d'eau
- Courbes de niveau
- Steenweg

Bruxelles aujourd'hui

- Voirie actuelle
- Repères
- Mont des Arts

Dame, Saint-Roch. Il faut en revanche attendre le début du XX^e siècle pour que des aménagements plus drastiques tentent d'atténuer les effets du dénivelé, en particulier la réalisation d'une « rue Courbe », le percement de la nouvelle rue Ravenstein et finalement le Mont des Arts proprement dit.

Les aménagements successifs ont essayé de gommer le côté très accidenté du quartier, encore évoqué par la rue Montagne de la Cour. Le Mont des Arts forme ainsi un replat artificiel (50 m d'altitude au niveau des jardins) sur la pente qui descend de la porte de Namur (74 m) jusqu'au fond de la vallée (17 m).

Le Mont des Arts au cœur historique de Bruxelles et ses principaux repères : (1) Bourse, (2) Grand-Place, (3) Gare centrale, (4) Cathédrale Saints-Michel-et-Gudule, (5) Église du Coudenberg, (6) Palais royal, (7) Église du Sablon. (© urban.brussels et UrbIS/CIRB)

« Il y a le Mont de la Justice, il faut là-bas, à Koekelberg, le Mont du Bon Dieu, et ici, le Mont des Arts. »

(Léopold II cité par le baron Carton de Wiart, *Léopold II. Souvenirs des dernières années, 1901-1909*, Goemaere, 1944).

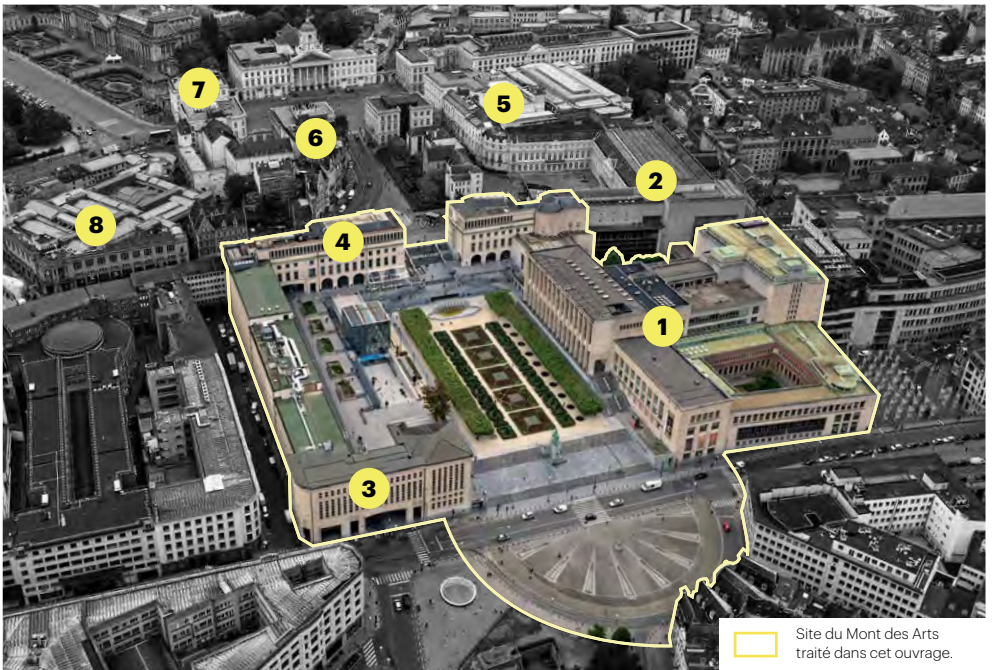
... DES ARTS

Le Mont des Arts rassemble, sur un territoire réduit, un nombre impressionnant d'institutions culturelles et artistiques sans équivalent à l'échelle de la Belgique: la Bibliothèque royale, les Archives générales du Royaume, le Palais de la Dynastie et le Palais des Congrès, sans oublier, à proximité immédiate, les Musées royaux des Beaux-Arts, le Musée des Instruments de Musique, le Musée BELvue, le Palais des Beaux-Arts... Une telle concentration n'est cependant pas unique en Europe. Elle est héritée de la vision nationale et centralisatrice qui prévaut au XIX^e siècle. De nom-

breuses capitales européennes (Berlin, Munich, Amsterdam ou Vienne) se dotent alors de grands complexes urbains rassemblant différents musées et institutions culturelles et scientifiques, renforçant le prestige et la cohésion des nations en construction. À Bruxelles, ce phénomène inspire le roi Léopold II, qui a de grandes ambitions urbanistiques pour la capitale. Le souverain sera le moteur du projet d'implantation sur le site d'un grand pôle culturel qui n'aboutira que bien après sa mort. On lui attribue la création de l'appellation « Mont des Arts » qu'Henri Maquet, l'architecte qu'il a mandaté, utilise pour la première fois en 1902 pour baptiser son projet.

Les principales institutions culturelles du Mont des Arts.
(© Schmitt-GlobalView)

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1) Bibliothèque royale (KBR) | 5) Musées royaux des Beaux-Arts |
| 2) Archives générales du Royaume | 6) Musée des Instruments de Musique (MIM) |
| 3) Palais de la Dynastie | 7) Musée BELvue |
| 4) Palais des Congrès (SQUARE) | 8) Palais des Beaux Arts (Bozar) |



La Montagne de la Cour

Au Moyen Âge, le site est parcouru par la voie commerciale (*Steenweg*) qui traverse le Pentagone d'est en ouest, dont la Montagne de la Cour en haut du Mont des Arts et la rue de la Madeleine à son pied reprennent encore le tracé. Établie sur le promontoire séparant le vallon du Coperbeek de celui du Ruysbroeck, cette voie traversait la place des Bailles (actuelle place Royale) qui s'étendait devant le palais ducal du Coudenberg, avant de dévaler la colline.

LE QUARTIER

Dès le XIII^e siècle, le palais attire non seulement une population aristocratique qui s'établit dans le quartier, sur le flanc de la colline, mais aussi d'autres groupes sociaux : artisanat et métiers au service des élites, financiers lombards et juifs. Ces derniers seront expulsés de Bruxelles et du duché de Brabant dans le courant du XIV^e siècle, mais ils resteront bien présents dans la toponymie locale. Des familles patriciennes font l'acquisition de parcelles situées entre la place des Bailles et le Cantersteen afin d'y ériger des hôtels souvent somptueux. À partir du XV^e siècle, ce quartier aristocratique accueille de nombreux membres de la noblesse brabançonne et bourguignonne. La forte concentration d'hôtels particuliers appartenant à des proches de la Cour ducale sera d'ailleurs à l'origine de l'appellation « Montagne de la Cour ». Quelques grandes résidences s'échelonnent le long des escaliers des Juifs : sur l'actuelle rue Ravenstein, on observe encore l'hôtel de Clèves-Ravenstein, le seul hôtel patricien de l'époque bourguignonne qui ait été conservé. Mais le complexe le plus remarquable du quartier est

sans conteste celui des Nassau, installé depuis le début du XV^e siècle au niveau de l'actuelle Bibliothèque royale. Il s'agit d'une imposante demeure de style gothique tardif avec une chapelle privée dédiée à Saint-Georges ; ses quatre ailes entourent une cour intérieure tandis que ses vastes jardins se développent jusqu'à l'actuelle place du Musée. Après l'incendie du Palais du Coudenberg en 1731, l'archiduchesse Marie-Élisabeth choisit d'y établir la cour. L'hôtel est ensuite occupé par Charles de Lorraine, Gouverneur général des Pays-Bas autrichiens de 1741 à 1780, qui le remplace par un palais néoclassique dans lequel est maintenue l'ancienne chapelle dite de Nassau.

Si le quartier aristocratique se déplace peu à peu vers le Sablon et la rue aux Laines à partir du XVI^e siècle, la Montagne de la Cour et les rues avoisinantes resteront habitées par de nombreuses

5



La rue Terarken, l'hôtel de Clèves-Ravenstein et les escaliers des Juifs. Vue depuis la rue Ravenstein avant la construction du Palais des Beaux-Arts.



« J'ai visité l'hôtel de Nassau. C'est un splendide bâtiment, luxueusement décoré. [...] Cet hôtel est situé sur une hauteur d'où l'on a la plus belle vue qui soit. Je crois qu'il n'en existe pas de semblable par toute l'Allemagne. »

Albrecht Dürer, *Journal de voyage aux Pays-Bas, 1520-1521*, trad. St. Hugue, Les Éditions de l'Amateur, 2009).

L'hôtel de Nassau à Bruxelles, tableau de Willem Van Schoor et Gillis van Tilborgh, 1658. Sur l'avant-plan : le vaste jardin. À droite : l'ancienne rue de La Montagne de la Cour. (coll. MRBAB, Inv. 224. Photo © Grafisch Buro Lefevre, Heule)

personnes liées à la cour (valets, cochers, domestiques, officiers, chirurgiens, artistes...) jusque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

bellissement ». Les débats sur la transformation du quartier dureront près d'un siècle! Des dizaines de programmes sont élaborés, discutés, amendés, postposés, refusés. On souhaite réorganiser la Montagne de la Cour, mais aussi assainir, supprimer le chancre Saint-Roch, démolir les ruelles qui encombrant la pente, établir des communications plus faciles entre le haut et le bas de la ville.

LE DÉCLIN

Au XIX^e siècle, la rue Montagne de la Cour est l'une des principales voies de communication entre le haut et le bas de la ville. L'artère est réputée pour ses boutiques de luxe et joue un rôle important dans la dynamique commerciale locale. Elle a toutefois l'inconvénient de présenter une dénivellation de 40 mètres entre la place Royale et la rue de la Madeleine.

Contigu, le quartier Saint-Roch, entre la rue des Sols, le Cantersteen et la Montagne de la Cour, commence en revanche à périlcliter. Ce dédale de ruelles, d'impasses et d'escaliers est connu pour ses cabarets malfamés investis par la prostitution. Confrontée à cette évolution, la Ville de Bruxelles appelle dès 1845 à la réalisation de projets « d'em-



(A) La rue Montagne de la Cour vue en direction du bas de la ville et (B) L'impasse Saint-Roch, aquarelles, Jacques Carabain, 1894-95.

(© MVB, L.1895.8 et L.1894.11)

A

LES PREMIERS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, de nombreux projets sont soumis pour réaménager la Montagne de la Cour. Ils sont souvent mégalomanes. C'est le cas du « Palais du Commerce » pensé par les architectes Arveuf et De La Roche en 1854. D'autres comme celui de Beyaert (1861-1864), remplacent la Montagne de la Cour par un ensemble de rues rayonnantes descendant vers la ville basse. La Ville manifeste sa préférence pour le projet de Beyaert, mais l'État, qui contrôle les finances, s'y oppose en raison de la démolition programmée du palais et de la chapelle de Nassau – une question qui envenimera le projet jusqu'aux dernières années de son achèvement, cent ans plus tard. Il a par ailleurs pour inconvé-



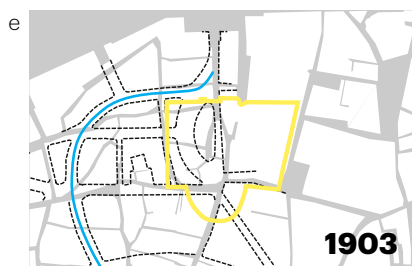
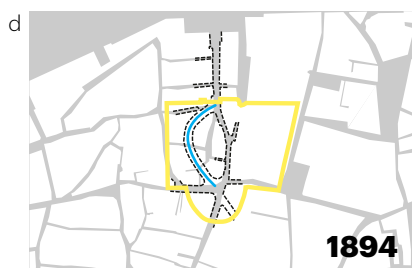
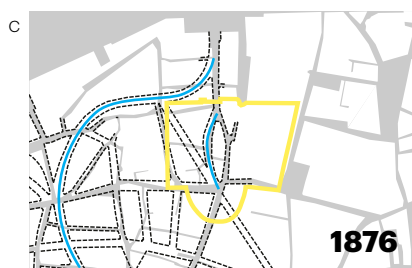
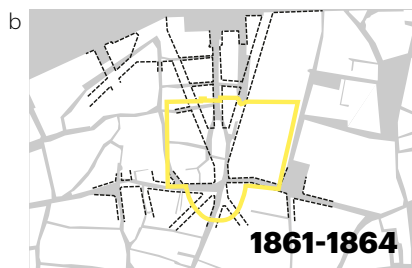
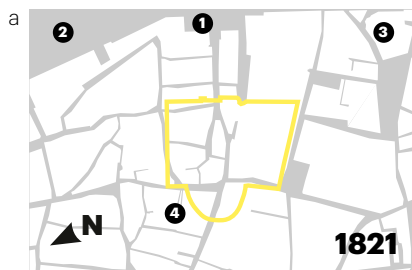
Projet pour un Palais du Commerce par les architectes Arveuf et De La Roche, 1854.
(© AVB, PP 2414)

nient de prévoir des artères rectilignes dont la pente sera toujours considérable.

Les projets présentés par Henri Maquet à partir de 1876 prennent mieux en considération la nécessité d'adoucir les pentes. Il conçoit deux rues courbes, la première traçant un large arc déployé depuis le bas de la place Royale jusqu'au Marché aux Herbes, la seconde, plus raide, s'attaquant directement à la pente jusqu'au Cantersteen. La proposition est reçue avec enthousiasme, mais reste longtemps dans les cartons de la Ville du fait de l'incertitude quant au positionnement de la future gare Centrale et de l'état des finances communales.

Le décès du bourgmestre Jules Anspach en 1879 marque la fin des grands travaux de transformation entrepris dans le centre de Bruxelles (voûtement de la Senne, création des grands boulevards du centre, etc.). Après la crise économique des années 1870, les autorités urbaines sont avant tout préoccupées par le redressement des finances de la Ville. L'État, et plus particulièrement l'ambitieux souverain à sa tête, vont dès lors prendre la main sur ce chantier titanesque. En 1882, le roi Léopold II mandate Alphonse Balat, architecte du Musée des Beaux-Arts (1875-1880), pour l'élaboration d'un projet regroupant musée, archives, bibliothèque





et « Palais de l'Industrie ». Le complexe proposé par Balat prend place sur un socle qui se déploie sur toute la pente du Coudenberg et surplombe le bas de la Ville.

Le projet du roi se heurte à l'opposition de Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles depuis 1881, partisan d'une morphologie et d'une esthétique urbaine plus proches des racines médiévales de la capitale. Les taxes prélevées sur les nombreux commerces amenés à disparaître représentent par ailleurs une part importante du budget communal en souffrance depuis plusieurs années. En 1894, le bourgmestre propose un plan d'aménagement plus modeste qui concilie le maintien du réseau de rues médiévales et de leurs commerces et la réalisation d'une *rue Courbe*. Entre temps, Léopold II a cependant entamé le rachat de nombreuses parcelles dans le quartier Saint-Roch et a fait en sorte qu'un subside de l'État pour le réaménagement du quartier soit conditionné à la réalisation du plan Maquet. Le conseil communal désavoue le bourgmestre en votant contre son plan et en acceptant les subsides. Cette décision contribuera à la démission de Buls quatre ans plus tard, en 1899.

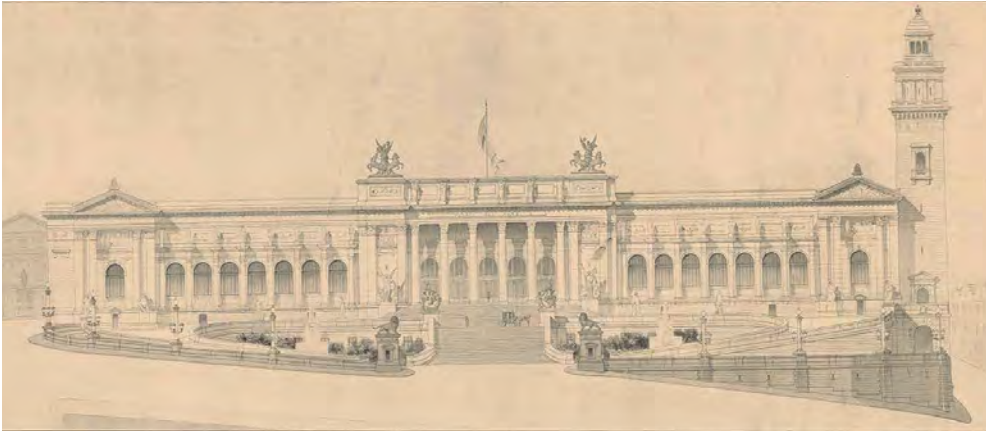
Après le décès d'Alphonse Balat en 1895, Léopold II confie la direction du projet architectural à Henri Maquet, à charge d'adapter les plans de son prédécesseur en y intégrant son projet de voirie. Les démolitions du quartier Saint-Roch débutent dès 1897 par les îlots insalubres des rues Saint-Roch,

Tracés des rues proposées par les projets d'aménagement pour la Montagne de la COUR. (© urban.brussels et UrbIS/CIRB)

- a. L'état de la voirie en 1821 selon la carte Bastendorf (en gris)
- b. Henri Beyaert 1861-1864 : rues rayonnantes
- c. Henri Maquet 1876 : rues courbes
- d. Charles Buls 1894 : maintien du réseau médiéval et petite rue courbe
- e. Convention de 1903 : réorganisation intégrale avec grande rue courbe (l'actuelle rue Ravenstein)

Repères sur la carte : (1) Place royale, (2) Parc de Bruxelles, (3) Gare centrale, (4) Église du Sablon.

 Site actuel du Mont des Arts.



Projet d'élévation pour le Mont des Arts par Henri Maquet, côté rue de la Montagne de la Cour, 1902. (© KBR)

de la Croix-Blanche, des Trois-Têtes et la Montagne de la Cour dont on démolit le côté nord. En 1902, Maquet présente son projet baptisé « Mont des Arts », – nom qui sera finalement donné au quartier. Il prévoit non seulement la construction d'un palais destiné à abriter les grandes institutions culturelles nationales (Musée d'Art moderne, Bibliothèque royale, Archives générales du Royaume et diverses institutions scientifiques), mais aussi la transformation de la Montagne de la Cour par la création de jardins en terrasses avec escaliers et plans inclinés devant racheter l'importante différence de niveau, tout en préservant le panorama sur la ville.

En 1903, une convention est passée entre la Ville de Bruxelles et l'État belge pour la construction de la gare Centrale, la réorganisation intégrale des anciens quartiers de la Putterie, Isabelle, Terarken et Saint-Roch, ainsi que la réalisation d'une grande *rue Courbe* initialement proposée par Henri Maquet (l'actuelle rue Ravenstein). Bien que le projet

d'un Mont des Arts, également de Maquet, ne fasse pas l'objet de la convention, tout semble en bonne voie pour faire avancer ce chantier. En 1908, le projet du Mont des Arts est finalement rejeté par le Parlement. Le quartier, déjà en grande partie démolì, demeurera à l'état de friche.

9

Le quartier Saint-Roch après sa démolition partielle, photo de 1905. Sur cette friche sera aménagé le square Vacherot, puis l'actuel Mont des Arts.
(© KIK-IRPA, Bruxelles, a103011)



LE SQUARE VACHEROT

Suite à l'abandon définitif du plan Maquet et en prévision de l'Exposition universelle de 1910, Léopold II ordonne la création, à ses frais, d'un jardin provisoire sur les terrains en friche du quartier Saint-Roch. Il s'agit de masquer ce qui peut l'être et par la même occasion de concevoir un « balcon verdoyant » offrant la ville au regard. Le square est aménagé vers 1908-1909 par Jules Vacherot, architecte paysagiste de la Ville de Paris, jardinier en chef de l'Exposition universelle de 1900, créateur de nombreux parcs et jardins tels ceux du Trocadéro ou du château des Milandes (Périgord).

Vacherot crée un jardin élégant, tout en ondulations et respirations, constitué de parterres en terrasses reliés par des escaliers, plantés d'arbres, agrémenté de cascades et de sculptures dues à Godefroid Devreese et Josué Dupon. La terrasse supérieure est dotée d'une table d'orientation devant laquelle les promeneurs s'attardent pour identifier les repères visuels du bas de la ville. Très apprécié des Bruxellois et Bruxelloises, le square est décrit tantôt comme « un havre de paix » ou « une corbeille de verdure », tantôt comme « une colline-gâteau » ou « un balcon suspendu à la fenêtre de la place Royale ». Ce jardin, qui ne devait avoir qu'une existence éphémère, sera maintenu jusqu'au milieu des années 1950.



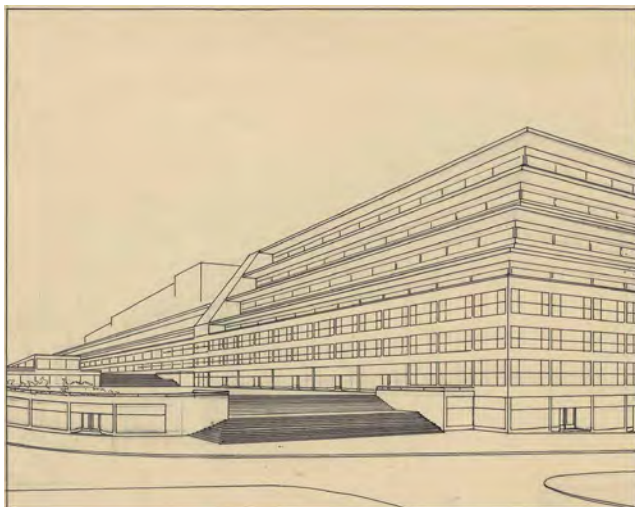
Vue aérienne sur le square Vacherot (au centre de l'image), vers 1938.

(© L'Émulation, 1938, n°4, p. 53)

L'Albertine

Tandis que l'indécision perdure dans les années 1910-1930, que des nouveaux projets sont rangés sans suite dans les tiroirs du gouvernement, le square Vacherot s'impose, non pas comme un jardin provisoire, mais comme un élément d'agrément pérenne de plus en plus cher à la population. Un événement va toutefois constituer une étape vers l'aménagement définitif du Mont des Arts. Si Léopold II a été le premier acteur de la refonte du quartier, son successeur, le roi Albert I^{er} va, malgré lui, y imprimer sa marque. En février 1934, sa mort accidentelle suscite une vive émotion au sein de la population. Des souscriptions publiques sont bientôt ouvertes pour construire des monuments en souvenir du roi défunt.

Le projet de rendre hommage à Albert I^{er} par l'érection d'une nouvelle Bibliothèque royale voit rapidement le jour. Quelques mois après le décès du souverain, en avril 1934, le socialiste Jules Destrée plaide dans les colonnes du journal *Le Soir* pour la création de l'Albertine. Le nom est forgé à l'image d'autres bibliothèques européennes évoquant des hommes illustres : Laurentienne (Florence), Ambrosienne (Milan), Bodléienne (Oxford), Mazarine (Paris)... Un mois plus tard, le 24 mai, le roi Léopold III appuie officiellement l'initiative par une lettre au Premier ministre. Cette injonction royale se traduit le 7 mars 1935 par la promulgation d'une loi créant le Fonds Bibliothèque Albert I^{er}, un établissement public autonome qui pourra gérer le projet sans être soumis aux aléas politiques.



Projet d'urbanisation du Mont des Arts, Victor Bourgeois, 1931. (© CIVA)

LE CHOIX DU SITE

L'une des premières tâches qui incombent au Conseil d'administration placé à la tête du Fonds Bibliothèque Albert I^{er} consiste à choisir l'emplacement de la bibliothèque. L'enjeu n'est pas mince, car le bâtiment se doit d'intégrer une dimension symbolique, mémorielle et nationale. Il doit combiner l'exigence d'une centralité au sein de la capitale belge à celle d'un caractère monumental. Le projet de l'Albertine apparaît comme une opportunité et une potentielle manne d'argent public pour apporter une solution à l'un des nombreux problèmes urbanistiques bruxellois. Chancres, zones en déshérence, liaisons insuffisantes : différents sites sont envisagés. Plusieurs architectes d'envergure publient dans la presse spécialisée des articles défendant certains de ces emplacements. Une commission d'architectes et d'urbanistes nommée par le Conseil d'administra-

tion du Fonds Bibliothèque Albert I^{er} en retient quatorze, mais aucun consensus n'émerge dans un premier temps.

En septembre 1935, après de nouveaux débats, l'unanimité semble se construire autour de l'îlot Cantersteen et du site de l'ancien Palais Granvelle, démolit quelques années auparavant. La Ville de Bruxelles, propriétaire du terrain et soucieuse de redonner une dynamique commerciale à ce quartier éventré par la jonction Nord-Midi, est favorable au projet, mais elle est rapidement contrainte de revendre le terrain à un investisseur privé pour des raisons budgétaires. Plus tard, le site accueillera la Galerie Ravenstein. En mars 1936, le Coudenberg, un temps écarté du fait des coûts importants qu'exige son aménagement, est retenu par le comité et la décision avalisée ensuite par le gouvernement. Le Jardin botanique n'arrive qu'en second choix. Cet emplacement suppose toutefois le réaménagement global de tout le « Mont des Arts » pour y implanter la nouvelle bibliothèque.

LES CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE

En 1937, une commission gouvernementale spéciale, au sein de laquelle le Fonds Bibliothèque Albert I^{er} envoie un délégué, lance un concours afin de réaménager l'ensemble du site. Les candidats ont pour mission de proposer, outre la bibliothèque, de nouveaux locaux pour les Archives générales du Royaume, les cabinets des Médailles et des Estampes, la Chalcographie et l'extension des Musées royaux. Parmi les contraintes à prendre en considération est stipulée la conservation de la chapelle Saint-Georges et des façades de l'ancien Palais de Charles de Lorraine.

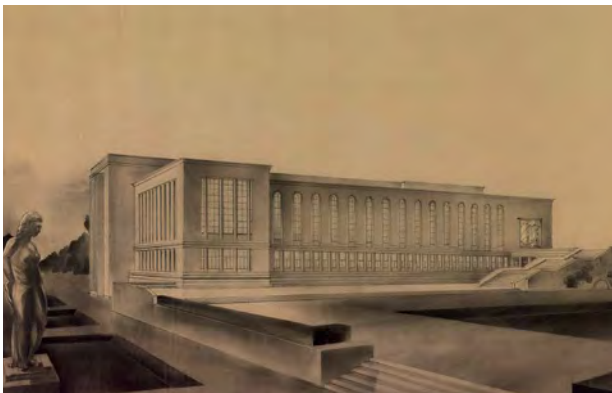
Quarante-neuf projets sont introduits. Le jury, présidé par Albert Lilienberg et Henry van de Velde, octroie le premier prix *ex æquo* au projet « Sérénité, Ordre, Expression » de Jules Ghobert et à celui d'Eduard Van Steenberghe, « Akropolis ». Les deux sont choisis dans la catégorie qui prévoit la création d'un grand espace public central. Le jury estime toutefois dans son rapport qu'aucune proposition ne satisfait pleinement aux objectifs.

Les deux lauréats du premier prix du concours du réaménagement du Mont des Arts en 1937.

(A) « Akropolis » d'Eduard Van Steenberghe. (© KIK-IRPA Bruxelles, b065921)
(B) « Sérénité, Ordre, Expression » de Jules Ghobert. (© L'Émulation, 1938, n°4, pp. 55-56)



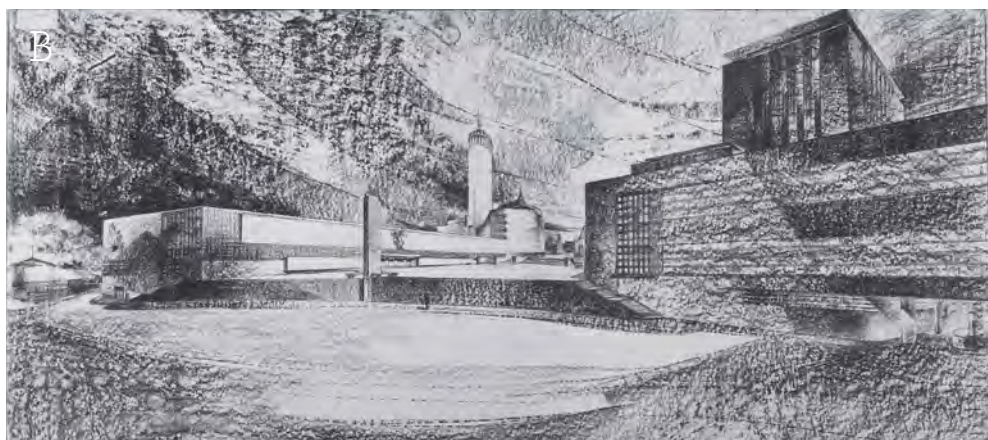
La faute ne porte pas, selon eux, sur les candidats, mais sur le programme trop lourd et les conditions trop strictes (dimensions précises des bâtiments, conservation de la chapelle et des façades de l'ancien palais). La commission fait alors réaliser par le Service des Travaux publics un schéma directeur qui devra servir de cadre à un nouveau concours. Ce schéma prévoit une grande esplanade quadrangulaire ouverte vers le centre-ville, une rue latérale passant sous un passage couvert.



Projet « Mesure pour Mesure » de Maurice Houyoux pour une bibliothèque sur le site du Jardin botanique, 1938. (© CIVA)

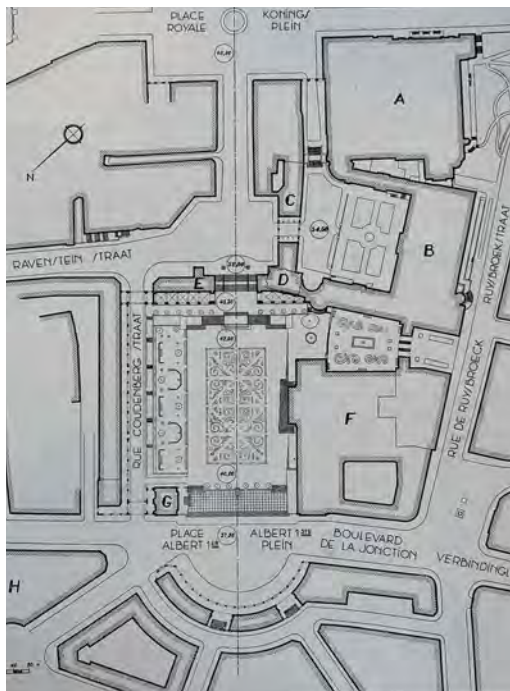
Dès l'année suivante, la situation financière de l'État pousse cependant le comité à reconsidérer la sélection du terrain. En septembre 1938, un nouveau concours est lancé pour l'érection de la bibliothèque sur le site du Jardin botanique. Maurice Houyoux en est proclamé le lauréat pour son projet « Mesure pour Mesure ». Le choix du site et la destruction programmée des serres qu'il implique font cependant l'objet d'une opposition publique qui pousse le gouvernement, en octobre 1939, à revenir sur ses positions et à entériner son premier choix du Coudenberg.

Après la Seconde Guerre mondiale, la réalisation du projet final est confiée aux lauréats des deux concours : Jules Ghobert pour l'aménagement général du site et Maurice Houyoux pour le bâtiment des bibliothèques et archives, Eduard Van Steenberghe s'étant retiré. Approuvés par le Fonds Bibliothèque Albert I^{er} le 5 juin 1946, les plans finaux synthétisent les propositions des deux lauréats et le cadre tracé par le schéma directeur des Travaux publics.



L'ENSEMBLE URBANISTIQUE

Le plan urbain que les architectes conçoivent pour le Mont des Arts vise à concilier un programme fonctionnel avec une volonté de représentation formelle et grandiose. Il a pour ambition d'offrir un cadre de mise en scène à la ville, qui met en lumière des éléments existants (en ouvrant les perspectives vers la place Royale et la tour de l'hôtel de ville) et des éléments neufs (la Bibliothèque royale, la statue équestre du roi Albert 1^{er} et le Palais des Congrès). Cette volonté de mise en scène se traduit dans l'articulation d'un bâti monumental parementé de pierre blanche autour d'un espace public majestueux qui distribue les fonctions et les circulations en exploitant le relief existant au moyen de plateformes, jardins et escaliers, le long desquels est établie une nouvelle artère bordée de commerces. Le Mont des Arts propose ainsi une réinterprétation des codes du développement urbain néoclassique.



Plan définitif du Mont des Arts, 1946.

- | | |
|---|--|
| A. Musée d'Art Ancien | E. Maison des Sociétés Savantes |
| B. Musées et Archives | F. Bibliothèque Albert 1 ^{er} |
| C. Médailles, Estampes et Chalcographie | G. Musée de la Guerre |
| D. Temple évangélique | |

(© Fonds Albert 1^{er}, Rapport au gouvernement, 1946)

UNE ARCHITECTURE MONUMENTALE ET CLASSICISANTE

La longue maturation du projet et la lenteur de son exécution ont pour effet que les lignes directrices et stylistiques du projet, pensées dans les années 1930, peuvent paraître datées au moment de la finition du chantier. Bien que les bâtiments aient été construits dans les années 1950-1960, le style retenu puise encore dans les codes de l'architecture classique qui prédominent à la veille de la Seconde Guerre mondiale : les volumes cubiques imposent par leur caractère monumental et compact, marqué par la symétrie, la rigueur et le rythme vertical des façades. Ce retour au langage du classicisme ou à « l'ordre monumental », pour reprendre les termes de l'architecte italien Franco Borsi, reflète la pensée architecturale au service des nationalismes européens qui s'imposait alors,

tant au sein des régimes autoritaires que dans les pays démocratiques. Les débuts de cette tendance se signalent avec le concours organisé pour l'édification du nouveau siège de la Société des Nations à Genève (1926), auquel participe notamment Houyoux, elle trouve la consécration dans l'Exposition universelle de Paris en 1937. En Belgique, l'architecture monumentale classicisante s'exprime de manière manifeste dans l'architecture publique et celle des immeubles de bureaux durant les années 1930, puis les années 1950. À Bruxelles, ce style marque surtout les immeubles construits sur le nouvel axe tracé dans



Projet de Maurice Houyoux pour le concours d'un nouveau siège de la Société des Nations à Genève, 1926.
(© CIVA)

le cadre de la réalisation de la jonction Nord-Midi, et notamment le long de la rue Ravenstein avec la Galerie Ravenstein (1954-1958) conçue par Alexis Dumont en collaboration avec son neveu Philippe Dumont, ou juste à côté les sièges de la société *Belgian Shell* (1931-1934) et des *Assurances Générales de Trieste* (1936) des architectes Marcel Van Goethem et Alexis Dumont.

Le style monumental classicisant dans l'architecture réalisée sur la jonction Nord-Midi.

- A. Palais de la Dynastie (site du Mont des Arts)
- B. Galerie Ravenstein
- C. Belgian Shell
- D. Assurances Générales de Trieste
- E. Banque Nationale

(© Schmitt-GlobalView)



DÉPOUILLEMENT ET SCULPTURE DÉCORATIVE

C'est une architecture dépouillée, où l'on recourt peu à la sculpture décorative. Lorsque celle-ci est utilisée, elle vient adoucir l'aspect quelque peu austère du bâtiment. Elle est souvent exécutée par des artistes considérés aujourd'hui comme étant parmi les plus représentatifs de l'école belge contemporaine. C'est notamment le cas de George Grard, Marcel Rau et Charles Leplae qui travaillèrent à la façade de la Banque nationale (1940-1957) de l'architecte Marcel Van Goethem (boulevard de Berlaimont), un autre exemple remarquable du classicisme monumental à Bruxelles.

Pour accompagner l'architecture du Mont des Arts, le ministère des Travaux publics fait aussi appel à la collaboration de nombreux sculpteurs auxquels il confie la réalisation de bas-reliefs au programme iconographique choisi en lien avec la destination ou la fonction des monuments : les sciences, les arts, l'histoire du quartier. Le vocabulaire formel est empreint de l'esthétique d'avant-guerre et reste très proche de l'Art Déco, en accord avec l'aspect classicisant et officiel de l'architecture. Si l'on reconnaît dans les œuvres la main de chaque

artiste, l'ensemble démontre un grand souci d'unité et s'inscrit dans une vision plastique cohérente. Des sculptures et des fontaines sont également prévues pour les jardins aménagés par René Pechère sur l'esplanade.

Ces œuvres forment aujourd'hui un témoignage inédit et représentatif de la production artistique belge dans le domaine de la statuaire au milieu du XX^e siècle. On retrouve aux côtés d'Alfred Courtens, qui signe la statue équestre du roi Albert I^{er}, les signatures des sculpteurs expressionnistes Oscar Declerck et Oscar Jaspers, du montois Gustave Jacobs, de Dolf Ledel et Nat Neujean particulièrement appréciés pour leurs talents de portraitiste, de Charles Leplae dont l'œuvre au classicisme épuré est centrée sur les êtres aux attitudes pensives et introspectives, ou encore celle de Marcel Rau, auteur de la monumentale porte métallique du Palais de la Dynastie.

Sur le chantier du Mont des Arts, chaque sculpteur disposait d'un atelier temporaire pour tailler les bas-reliefs in situ. Sur la façade du Palais des Congrès (droite), des blocs de pierre attendent d'être taillés en bas-reliefs. (© CIVA)





Plaques commémoratives et sculptures *Les Cracheurs* de Roger Jacob.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

La Bibliothèque royale

17

Les origines du fonds de la bibliothèque remontent aux ducs de Bourgogne (XV^e siècle). En 1559, Philippe II rassemble la collection de livres au Coudenberg. Après l'incendie du palais en 1731, cette « Bibliothèque de Bourgogne » est déplacée dans la *Domus Isabellae* (1754), située à hauteur de l'actuelle rue Baron Horta, puis dans l'ancien Palais de Charles de Lorraine (1795), place du Musée.

Le 19 juin 1837, le gouvernement crée la Bibliothèque royale de Belgique. Elle est constituée du fonds de l'ancienne Bibliothèque de Bourgogne auquel s'ajoute la collection du bibliophile gantois Charles Van Hulthem rachetée par l'État belge (70.000 volumes). Le 21 mai 1839, elle est ouverte au public dans l'aile gauche du Palais de l'Industrie (place du Musée), érigée dans le prolongement du palais de Charles de Lorraine au XIX^e siècle. Elle migrera finalement au Mont des Arts dans la seconde moitié du XX^e siècle.



La Bibliothèque royale dans le Palais de l'Industrie. À l'avant-plan, la statue de Charles de Lorraine par Louis Jehotte (1848).

(© CRMS)

UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

La première pierre de la nouvelle bibliothèque est posée par le roi Baudouin le 16 février 1954. Le chantier débute par le grand magasin de livres, dont la construction doit être rapide, en raison à la fois de la saturation de l'ancien dépôt de la place du Musée et des problèmes de stabilité qu'il subit. Le transfert des ouvrages vers le nouveau magasin de livres, sous une passerelle couverte, débute en 1957. Ils peuvent être consultés dans une salle de lecture provisoire qui ouvre au dernier niveau du magasin de livres en avril 1960.

En 1957, d'importantes modifications sont encore apportées aux plans de la bibliothèque afin de l'adapter à de nouvelles exigences fonctionnelles et au tracé du futur boulevard de l'Empereur (1958-1959). Lorsque Maurice Houyoux décède en 1960, c'est son collaborateur Roland Delers qui poursuit le chantier. Il est amené à revoir entièrement la composition de la façade principale afin d'y intégrer l'ancienne chapelle Saint-Georges, dont la démolition, qui avait été décidée en 1946, est abandonnée au terme d'une longue polémique. En parallèle s'érige également, de 1961 à 1973, le



Le chantier du Mont des Arts. Notez la façade temporaire pour cacher le chantier de la Bibliothèque royale pour l'Expo 58.

(© La Technique des travaux, mai-juin 1959)

bâtiment des Archives générales du Royaume, rue de Ruysbroeck.

La Bibliothèque royale Albert I^{er} est inaugurée le 17 février 1969. À cette occasion sont organisées des portes ouvertes qui attirent quelque 3.000 personnes. Le soir, un banquet réunit 250 convives, dont des bibliothécaires de l'étranger, invités d'honneur. Les différentes sections exposent les pièces maîtresses qu'elles ont acquises depuis 1954. Des publications présentant l'histoire de l'institution et de ses collections sortent de presse, tandis qu'une médaille commémorative est réalisée par l'artiste anversois Albert Poels.



Médaille commémorative par Albert Poels, 1969. (© KBR)



Le grand magasin des livres vu depuis la rue de Ruysbroeck. (© La Technique des travaux, juillet-août 1959)

LA KBR

En 2019, la Bibliothèque royale est officiellement rebaptisée KBR, un acronyme jusqu'alors officieux utilisé par les personnes qui fréquentent la Koninklijke Bibliotheek (KB)/Bibliothèque royale (BR).

Une des principales missions de la KBR est de conserver et acquérir la totalité des écrits produits en Belgique, ceci dans le cadre de la loi du Dépôt légal (1965). Au catalogue général – quelque cinq millions de volumes rangés sur 150 kilomètres de rayonage! – s'ajoutent une série de collections spéciales: cartes et plans, chalcographie, estampes et dessins, journaux, manuscrits, monnaies et médailles, musique, collections numériques...

nance de surfaces opaques et vitrées, se prolongeant vers la rue de Ruysbroeck et le boulevard de l'Empereur. Un patio ouvert d'arcades cintrées occupe l'aile ouest, tandis qu'une deuxième cour intérieure avec un pan de façade vitré domine l'aile est. Le magasin des livres se trouve au sud; son élévation formant un écran tramé vers la rue de Ruysbroeck est aujourd'hui masquée. Près de l'entrée ont été apposées deux stèles: l'une à la mémoire d'un ancien conservateur de la Bibliothèque royale, Max Raymond Sulzberger (décédé à Auschwitz en 1944), l'autre à un héros de la Première Guerre mondiale, le soldat du 9^e régiment de ligne Jean-Louis Van Sina (mort en 1914 lors de la bataille de Liège).

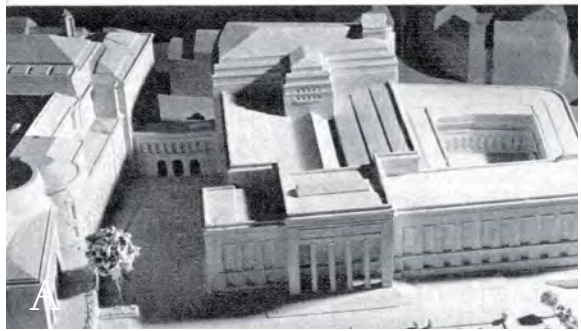
FAÇADES MONUMENTALES À L'ÈRE DE LA MODERNITÉ

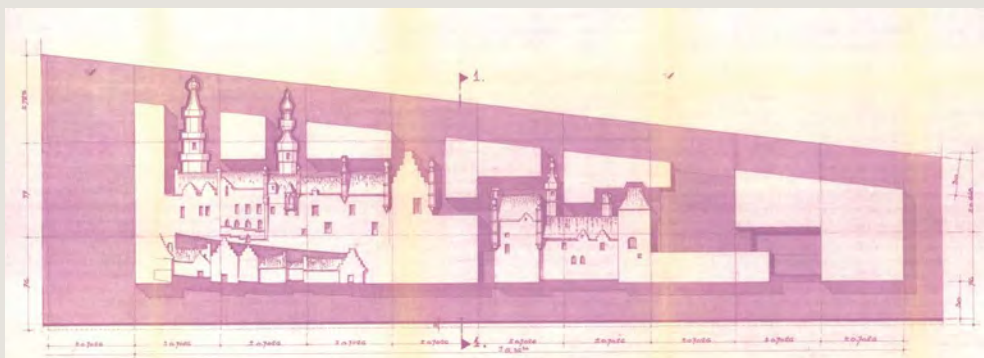
L'imposante aile de la bibliothèque se développe au sud de l'esplanade du Mont des Arts. Longé par le boulevard de l'Empereur et la rue de Ruysbroeck, l'ensemble résulte de l'agencement de plusieurs volumes rectangulaires occupés par des locaux distincts consacrés aux diverses sections et activités (halls publics, administration, stockage, salle de lecture générale, salle des périodiques, salle du catalogue et salle des bibliographies, espaces d'exposition et magasin de livres).

Vers l'esplanade, la partie centrale en saillie est ajourée d'une galerie à seize piliers colossaux, une adaptation tardive correspondant à la décision de conserver la chapelle Saint-Georges. Un escalier extérieur monumental conduit depuis le bas du Mont des Arts, côté place de l'Albertine, au portique qui domine le jardin. De part et d'autre se dressent des ailes plus basses présentant une alter-

A. Maquette de la Bibliothèque royale.
(© Fonds Albert I^{er}, Rapport au gouvernement, 1946)

B. Vue aérienne sur la KBR actuelle.
(W. Robberechts © urban.brussels)





Projet du bas-relief montrant l'ancien hôtel de Nassau pour le socle de la chapelle Saint-Georges intégrée dans la nouvelle Bibliothèque royale. (© CRMS)

INTÉGRER L'ANCIEN DANS LE NEUF

Le complexe du Mont des Arts intègre (ou camoufle) deux vestiges architecturaux de l'ancien hôtel de Nassau du XVI^e transformé au XVIII^e siècle pour former le palais de Charles de Lorraine.

La chapelle Saint-Georges était l'oratoire privé de l'hôtel de la famille de Nassau, au service des ducs de Bourgogne. Complètement rebâtie au début du XVI^e siècle, elle fait encore l'objet de travaux jusqu'en 1524. Au XVIII^e siècle, lors de sa transformation par Charles de Lorraine, la chapelle est conservée. Au début du XIX^e siècle, elle est louée à un brasseur, elle sert ensuite d'entrepôt pour des sculptures, de laboratoire pour le Musée des Sciences naturelles dès 1862, de siège pour l'Institut international de bibliographie à partir de 1895, ou encore de salle de lecture aux Archives générales du Royaume de 1923 à 1958. Sa conservation était déjà imposée lors du concours d'architecture pour le Mont des Arts en 1937. En 1961-1962, il est décidé

de la maintenir *in situ* en intégrant dans les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque royale. Elle est alors restaurée et inaugurée comme salle d'exposition en 1969. Conçue dans un style gothique tardif et sobre, elle est construite en grès lédien selon un plan rectangulaire orienté vers l'ouest. Sa nef est compartimentée par des colonnes tandis qu'un élégant jubé est soutenu par deux larges arcs en anse de panier de part et d'autre d'une colonne centrale. Elle est classée depuis 2001.

L'aile droite du Palais des Congrès masque par ailleurs un autre élément ancien conservé au Mont des Arts : une partie de la chapelle Royale, ancienne chapelle privée du palais de Charles de Lorraine. Sa première pierre est posée en mai 1760 et sa construction dure un peu plus de deux ans, sous la supervision de l'architecte Jean Fautle. De style Louis XV, elle anticipe le néoclassicisme. Elle est dotée d'une galerie permettant à la famille de Lorraine de

passer du palais au sanctuaire. Offerte aux protestants par la Maison royale des Pays-Bas entre 1815 et 1830, elle est enregistrée sous le nom d'Église protestante de Bruxelles après l'indépendance de la Belgique ; le roi Léopold I^{er} (1831-1865), luthérien, viendra y assister au culte. La chapelle fait l'objet d'une reconstruction par l'architecte Henri Van Dievoet en 1890. Restaurée en 1970 et 1987 dans le respect de la tradition du XVIII^e siècle, elle est classée en 2011.



La chapelle Saint-Georges. En arrière-plan : le corps central de la bibliothèque en construction. Photo sans date. (© CRMS)

LE PATIO SUD-EST ET SON JARDIN

Le complexe de la Bibliothèque royale Albert I^{er} présente deux espaces ouverts végétalisés entourés par les différentes ailes de bâtiments. L'un est situé au nord-ouest, l'autre au sud-est (jardin principal). Selon le plan d'ensemble initial de Ghorbert (1937), à l'endroit actuellement occupé par le patio sud-est devait se trouver une allée piétonne offrant une connexion entre l'esplanade du Mont des Arts et la rue de Ruysbroeck. À la suite de la décision de conserver la chapelle Saint-Georges et de l'intégrer aux bâtiments de la bibliothèque, le prolongement de la façade principale de cette dernière jusqu'au palais de Charles de Lorraine, proposé par Delers en vue d'en préserver la symétrie, est acté en 1963. Cet espace initialement conçu en tant qu'allée piétonne accessible au public fut en conséquence repensé pour devenir un jardin clos.

L'aménagement paysager de ce jardin clos est contemporain des dernières phases de construction des différentes ailes de la bibliothèque, et n'a

vraisemblablement pas subi de modifications majeures depuis les années 1970. Son style moderniste s'accorde avec celui des façades qui l'entourent. Situé légèrement en contrebas du plan du hall d'accueil actuel, l'espace est desservi par un escalier en dalles de pierre bleue bouchardée, faisant écho aux revêtements utilisés pour certaines parties des jardins du Mont des Arts.

L'accès depuis le jardin vers la rue de Ruysbroeck est rendu possible via un passage pouvant être fermé par des grilles, surplombé par une galerie couverte reliant deux ailes des bâtiments de la KBR. La composition du jardin est caractérisée par des lignes et motifs géométriques, ainsi que par une horizontalité dont se démarque la verticalité d'essences d'arbres variées (feuillus et conifères) et des façades de l'édifice qui le délimitent. L'espace présente une alternance de zones géométriques minérales et végétales, accueillant des surfaces revêtues de dalles ou de gravier ainsi que des parterres plantés d'arbres, d'arbustes buissonnants – dont un noisetier tortueux (*Corylus avellana* « *Contorta* ») –, de haies basses, de plantes

21



Le patio sud-est. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

couvre-sols et de pelouses de petite surface. Un bel exemplaire de Magnolia de Soulange (*Magnolia x soulangeana*) agrémente notamment le décor du lieu par sa magnifique floraison printanière.

INTÉRIEURS ENTRE PRESTIGE ET FONCTIONNALITÉ

Dans la lignée du classicisme monumental de l'extérieur de la bibliothèque, Houyoux et Delers ont opté à l'origine pour une dimension monumentale et solennelle pour l'intérieur. De grandes salles d'inspiration classique sont destinées à mettre en scène le caractère royal et national de l'institution. Ces conceptions apparaissent cependant dépassées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'on tend à réintégrer l'humain et l'usager au centre de l'architecture tout en exaltant

la modernité des techniques. Si les volumes « monumentaux » conçus par les architectes sont maintenus, leur aménagement final devra intégrer les exigences d'une bibliothèque nationale moderne, où prestige et standing vont de pair avec fonctionnalité.

Le principal artisan de cette transformation moderne des intérieurs est sans conteste la firme *De Coene*. Une série de contrats permettent à la société courtraisienne et au chef de son département design, Philippe Neerman (qui s'occupe des grands aménagements complets sur mesure) de s'imposer comme les principaux concepteurs des espaces intérieurs de la Bibliothèque royale. Leur travail s'étalera sur une dizaine d'années au fur et à mesure de l'ouverture progressive au public, depuis la salle de lecture provisoire en 1960 jusqu'à l'ouverture des dernières sections. Ces sections



spécialisées (chalcographies, médailles, estampes, etc.) ne seront livrées que dans le courant des années 1970 par Philippe Neerman qui reprend alors le projet en tant qu'indépendant. Les contrats portent tant sur les matériaux de finition que sur le mobilier et la décoration. Le décorateur peut ainsi proposer un concept d'aménagement « total », répondant au programme de prestige dans le choix du mobilier et la sélection de matériaux précieux : marbres de Bourgogne ou de Sicile, teck de Moulmein (Birmanie), cuirs de qualité.

La salle de lecture des périodiques.

(A) Projet de Maurice Houyoux (entre 1938 et 1947) (© CIVA)

(B) L'intérieur en 1969 (© KBR)

(C) Depuis 2018 (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



C



(© Beeldbank Kortrijk)

DE COENE

L'entreprise *De Coene* (Kortrijkse Kunstwerkstede *Gebroeders De Coene*) naît à Courtrai à la fin du XIX^e siècle. Elle acquiert durant l'entre-deux-guerres une dimension et une réputation internationale avec la production de ses meubles en bois laminés. Elle conçoit l'ensemble du mobilier intérieur et certains vitraux de différents projets bruxellois de prestige comme le Résidence Palace de Michel Polak (1923-1926) ou encore la maison communale de Forest de Jean-Baptiste Dewin (1926-1935).

Après avoir été mise sous séquestre pour cause de collaboration économique pendant la guerre, l'entreprise souhaite se donner une nouvelle image, plus moderne. Dans les années 1950, *De Coene* élargit ses activités à la menuiserie de construction. Ses charpentes et modules préfabriqués rencontrent un grand succès. En 1954, elle réussit à obtenir une licence exclusive pour la production et la vente de meubles *Knoll* dans le Benelux et au Congo belge. Une aubaine, car l'entreprise américaine *Knoll* est devenue une véritable « icône internationale » dans le monde des affaires. En 1956, *De Coene* crée son propre bureau d'études et de conception sous la direction de Philippe Neerman. L'entreprise a dès lors tous les atouts pour trouver un nouvel équilibre entre prestige et modernité.

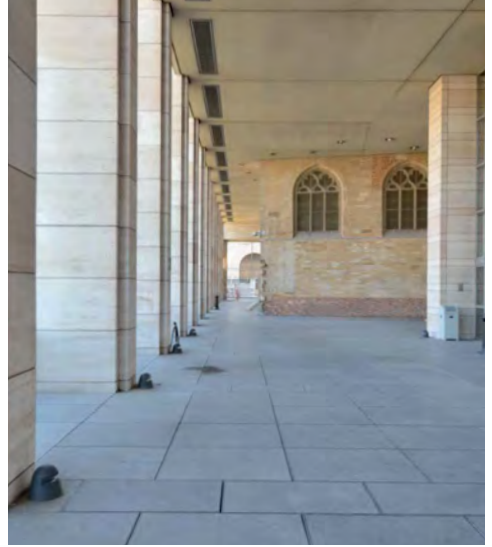
La licence ouvre la voie à de nombreux contrats d'aménagements intérieurs complets de bureaux d'institutions publiques et de grandes sociétés établies en Belgique. *De Coene* produit notamment les aménagements intérieurs de l'ancien siège de la *Banque Lambert* à Bruxelles, du ministère de l'Enseignement et de la Culture, des Archives générales du Royaume, de la tour du Midi, de nombreuses maisons communales et d'ambassades belges dans le monde. Ailleurs en Europe, l'entreprise aménage des pièces de la Seconde Chambre des États généraux aux Pays-Bas, des salles de conférence de l'Unesco à Paris ou encore du Palais des Nations à Genève.

Nombre de ces aménagements ayant aujourd'hui disparu, les décors de la KBR constituent donc un témoignage important par leur ampleur, mais aussi par la rareté de l'activité de cette entreprise d'envergure internationale.

L'ENTRÉE

L'entrée principale d'origine se trouve un niveau au-dessus de l'esplanade. Sous la galerie qui surplombe le jardin, de hautes baies éclairent le vestibule dans lequel on pénètre via un sas vitré. Ce vestibule prolonge la galerie par la hauteur de ses plafonds et ses matériaux: le parement rugueux de pierre de la façade extérieure et son appareillage se retrouvent sur la profondeur du sas d'entrée. Au-delà s'amorcent les revêtements intérieurs dans une transition progressive: marbre de teinte beige clair au sol et panneaux de pierre de Bourgogne polis pour le vestibule, marbre gris foncé veiné de blanc dans les escaliers et les espaces de circulation ouverts au public.

Le grand hall distribue à droite un espace de vestiaire et de cabines téléphoniques intégrées, puis invite à se diriger vers une volée d'escaliers face à l'entrée. Elle conduit au niveau supérieur à la salle de lecture générale, en croisant le couloir de distribution perpendiculaire et la cage d'escalier principale.



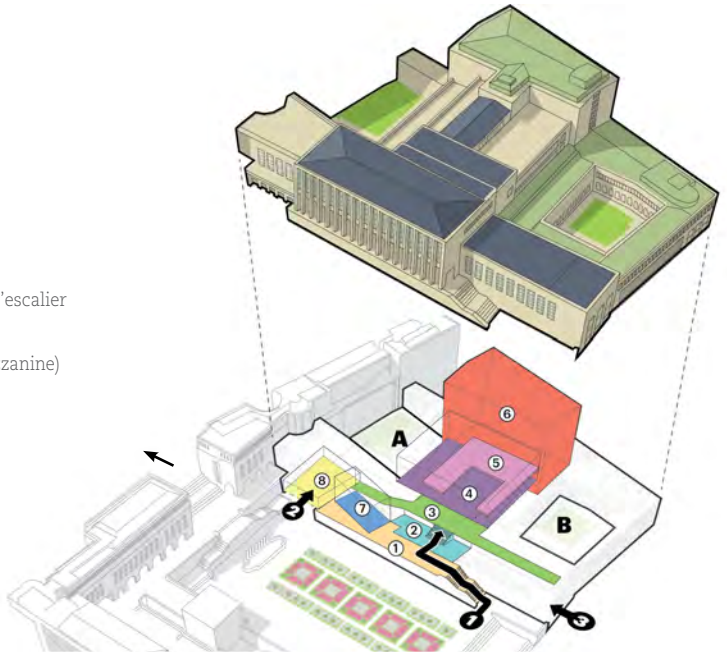
La galerie et la chapelle Saint-Georges.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

Plan de la Bibliothèque royale
(O. Bogaerts, 2023 © urban.brussels)

- (1) Galerie
- (2) Vestibule
- (3) Couloir de distribution et cage d'escalier principale
- (4) Salle de lecture principale
- (5) Salle de lecture secondaire (Mezzanine)
- (6) Grand magasin des livres
- (7) Chapelle Saint-Georges
- (8) Entrée principale depuis 2007

A Patio sud-est **B** Patio nord-ouest

- ❶ Entrée principale d'origine
- ❷ Entrée principale depuis 2007
- ❸ Entrée secondaire (boulevard de l'Empereur)





Le vestibule. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

L'axe d'entrée ainsi réalisé pénètre dans la partie droite de la salle de lecture, légèrement décalé de son centre. Cette disposition reflète la concession tardive opérée en façade pour l'intégration de la chapelle Saint-Georges. Le remodelage du plan autour des parties déjà bâties introduit ce décalage. Là où Houyoux prévoyait un cheminement symétrique, monumental et classique, aboutissant directement au cœur de la bibliothèque, le nouveau tracé propose une révélation progressive, moins solennelle, qui cadre davantage avec les conceptions architecturales de son temps.

L'imposante cage d'escalier qui s'inscrit perpendiculairement à cet axe d'entrée se déploie sur toute la hauteur du bâtiment, du dernier sous-sol au sixième étage. L'escalier droit, en deux volées par niveau, bénéficie de larges paliers. La lumière pénètre à son zénith et se reflète sur les murs enduits de blancs et dans les garde-corps métalliques. Des grilles métalliques de même teinte clôturent dans les escaliers les parties non accessibles au public.

LA SALLE DE LECTURE

Des portes battantes vitrées marquent l'accès à la salle de lecture générale, dite « des imprimés contemporains ». Elle se caractérise par un grand volume ouvert organisé en U sur deux niveaux dont les zones sont en grande partie définies par du mobilier plutôt que des cloisons fermées. Cette ouverture traduit à nouveau l'évolution de la conception des espaces intérieurs : il s'agit de ne pas figer l'aménagement et de prévoir l'évolution des espaces. Les murs et les colonnes sont parés du même marbre beige que le vestibule. Au plafond, des caissons en bois placés en saillie triangulaire encadrent les rails des luminaires. Au sein de ce volume, la zone d'entrée dégage une grande ouverture sur une hauteur correspondant à deux niveaux. Elle est marquée au sol par le marbre gris et accueille le guichet. Elle se prolonge jusqu'au comptoir de prêt. Ailleurs, le sol est couvert de tapis plain. Là où Houyoux privilégiait le marbre pour la solennité et le prestige,



Philippe Neerman et De Coene optent pour ce matériau pour des raisons fonctionnelles de confort acoustique.

Le comptoir de prêt se déploie sur une grande longueur, suivant la face intérieure du U. En bois, il est revêtu de lamelles de hêtre vissées que l'on retrouve également sur les tables de consultation des catalogues et sur d'autres éléments de mobilier. La salle des catalogues et la salle des bibliographies, initialement conçues comme des pièces séparées, s'inscrivent dans le volume ouvert respectivement à droite et à gauche de l'entrée. La salle de lecture principale s'organise au sud-est de cet espace. La double hauteur et les larges baies ouvrant sur le patio l'inondent de lumière naturelle. Une salle de lecture secondaire prend place en mezzanine au niveau supérieur. On y accède par des escaliers latéraux parés de la même pierre de Bourgogne que les murs.

LES SECTIONS SPÉCIALISÉES

Les différentes sections spécialisées accessibles au public se répartissent sur plusieurs niveaux de part et d'autre de l'axe d'entrée. La salle de lecture des Manuscrits et celle des Imprimés anciens et précieux s'ouvrent chacune sur l'un des deux patios. Le plafond bas de ces salles et les teintes chaudes du teck des bibliothèques longeant les murs confèrent à ces pièces un caractère plus intime, qui convient mieux à la consultation des livres rares. La salle des cartes et plans présente quant à elle un espace plus ouvert, à la mesure des documents qui y sont présentés. Le bois y domine : lambris de teck et parquet à chevrons en chêne. Face à l'entrée de cette salle est logée la grande salle de conférences. Sous un plafond supporté par de larges poutres cintrées, une estrade, un cadre de scène et des lambris en sycomore cadrent un parterre de sièges en cuir blanc.

Aux étages supérieurs, on retrouve d'autres sections et espaces pour des associations hébergées, dont la section de musicologie qui dispose d'un auditorium lambrissé de teck et parqueté de minces lamelles de bois. Dans l'aile qui longe le boulevard de l'Empereur, une entrée secondaire donne accès à un grand hall qui dessert lui-même, à l'étage supérieur, une grande salle d'exposition.



La salle de conférence. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

Cette dernière, dite « Musée », bénéficie de part et d'autre de colonnes peintes en blanc émail et de hautes fenêtres ouvrant à la fois vers le boulevard et le patio nord-ouest. Le sol est recouvert de marbre clair de Sicile, le plafond de caissons semi-cylindriques et de gorges lumineuses.

Ces dernières années, le bâtiment a subi plusieurs campagnes de travaux d'aménagement qui ont affecté les espaces intérieurs. En 2007, l'entrée principale de la KBR a été déplacée et intégrée au socle du bâtiment, à proximité de la fontaine du Mont des Arts. Le cabinet des Médailles, qui sur-

plombait la nouvelle entrée, a quant à lui été déplacé et son aménagement historique perdu au profit du nouveau musée de la bibliothèque, ouvert en 2020 (KBR Museum). La salle des Périodiques a également vu son aménagement d'origine complètement renouvelé en 2018.

Plan de la Bibliothèque royale et ses sections spécialisées.

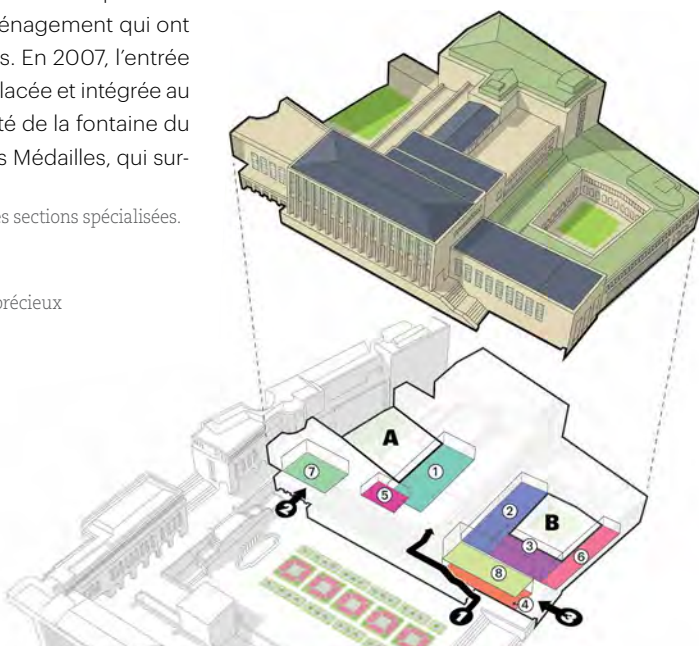
(O. Bogaerts, 2023 © urban.brussels)

- (1) Salle des manuscrits
- (2) Salle des imprimés anciens et précieux
- (3) Salle des cartes et plans
- (4) Grande salle de conférence
- (5) Section de musicologie
- (6) Salle d'exposition
- (7) Cabinet des médailles
- (8) Salle des périodiques

A Patio sud-est

B Patio nord-ouest

- ❶ Entrée principale d'origine
- ❷ Entrée principale depuis 2007
- ❸ Entrée secondaire (boulevard de l'Empereur)



LES BUREAUX

Aux étages, l'aile du boulevard de l'Empereur est réservée à la direction et aux services administratifs de la bibliothèque. Ces espaces à caractère privé ont également reçu un aménagement de prestige. Deux cages d'escalier secondaires qui bénéficient des mêmes matériaux que la cage d'escalier principale les desservent de part et d'autre. La grande salle du conseil est précédée d'une double porte matelassée de cuir de yack. Le sol est parqueté et les murs lambrissés en ébène de Macassar. Dans le bureau du conservateur, teck de Moulmein et tapis plain dominant. Ceux de l'administration mettent en œuvre des matériaux moins précieux, mais qualitatifs: cloisons en bois d'avodiré et linoléum. Le mobilier est choisi dans la gamme *De Coene* en accord avec les matériaux de finition.

28

Couloir desservant les bureaux.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



La grande salle du conseil. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

LA CAFÉTÉRIA ET LE LOGEMENT DE FONCTION

Située au-dessus du corps central du bâtiment, la cafétéria offre un large volume dégagé illuminé par des baies tout en hauteur. Elles ouvrent d'un côté vers une grande terrasse dominant le patio sud-est et les jardins du Mont des Arts, de l'autre vers un impressionnant panorama du bas de la Ville jusqu'au Heysel. Les murs sont recouverts de teck, les colonnes de marbre, le bar de plaques de métal réfléchissantes. Au centre de la pièce s'ouvre un plafond lumineux rythmé de lames de bois. Le mobilier est spécifique à cet espace : lourde table à plateau de pierre et chaises garnies de faux cuir de la gamme *Philips*, conçues par un collaborateur de Neerman pour le siège de la société *Philips* à Eindhoven.

À l'étage supérieur, au sommet de la cage d'escalier principale, se trouvent encore d'autres bureaux, mais aussi l'entrée de l'appartement de fonction

du conservateur qui s'organise en penthouse sur le corps central. Le haut vestibule d'entrée est ajouré au plafond d'une grande baie munie d'une grille en bois. Il met en scène un escalier à quart tournant en bois sombre, limon central, balustrade en métal blanc et large main courante. L'appartement s'organise pour le reste principalement de plain-pied. Il possède un large séjour muni d'un parquet de bois sombre et d'un âtre paré de pierre de même aspect que les façades. Une salle à manger en est séparée par des cloisons en bois coulissantes. À l'arrière, dans les chambres et bureaux, le mobilier et les placards intégrés sont vraisemblablement en teck. Deux grandes terrasses s'organisent de part et d'autre du penthouse en jardins minéraux de galets roulés et chemins de dalles.

29



La cafétéria. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

LE MOBILIER

Le mobilier de la Bibliothèque royale a fait l'objet d'une attention particulière, dans un effort d'aménagement intérieur total conçu par la société *De Coene*. Les réalisations de la firme ayant souvent disparu ailleurs, il constitue aujourd'hui un exemple unique par son ampleur et sa cohérence. Les créations de Neerman sont associées aux modèles emblématiques de *Knoll*: tables en lamelles de bois, bibliothèques en teck, bureaux en teck et acier, lutrins pour ouvrages précieux en lamelles de bois d'okoumé et teck. Ils répondent aux lambris en teck présents sur toute la hauteur des murs. Les chaises choisies par *De Coene* pour les salles de lecture sont issues du catalogue *Knoll*, la série 70 de Eero Saarinen. Elles se déclinent ici avec des pieds en acier chromé mat et un garnissage en

cuir de yack tibétain. Conçues avec un dossier ouvert et une large assise, elles permettent de changer de position à intervalles réguliers et donc de rester confortablement installé pendant les longues séances de consultation.

Les tables de lecture, conçues par Neerman, combinent deux plateaux en bois reliés par une base chromée et une poutre centrale, les pieds de table gênants



Le logo Knoll International placé sous les chaises.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



étant ainsi évités autant que possible. Le plan de travail est constitué de panneaux en bois d'okoumé, finis par des bandes de teck sciées à partir de panneaux de bois d'une épaisseur de 30 mm, offrant une plus grande résistance à l'usure. Pour contrer celle-ci, des mesures supplémentaires sont prises sur d'autres surfaces de travail. Les plateaux des comptoirs et des tables de consultation des fiches sont par exemple constitués de lamelles de bois de hêtre bakélinisé d'une épaisseur de 35 mm, un matériau non seulement plus résistant, mais aussi efficace pour l'acoustique. Les lattes bakélinisées ne pouvant pas être collées, elles sont fixées avec des vis en acier inoxydable. Leur rythme offre une réelle esthétique, même si Neerman évoque plutôt une « simple nécessité technique ».

Le comptoir central est recouvert de bois de teck, essence qui, en combinaison avec l'acier, domine dans le mobilier de la salle : bureaux, bibliothèques, catalogues de fiches.

Enfin, à la demande d'Herman Liebaers, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de 1956 à 1973, l'équipe de conception a recherché l'interaction la plus efficace possible entre les livres, les lecteurs et le personnel. Divers équipements techniques, qualifiés de « révolutionnaires » par Neerman, ont été placés. Depuis le comptoir central, le personnel peut communiquer les demandes directement à l'entrepôt de livres situé à l'étage du dessous au moyen d'un système pneumatique (aujourd'hui désaffecté), un ascenseur à livres envoyant automatiquement les ouvrages dans la salle de lecture. Une fois ceux-ci arrivés au comptoir de prêt, un système de lumières intégrées dans les tables de lecture permet au personnel de faire savoir au lecteur que sa demande est disponible.



B



C

- Le mobilier original dans la grande salle de lecture :
- A. Chaises Série 70 de Eero Saarinen et tables de lecture de Philippe Neerman
 - B. Comptoirs et tables de consultation des fiches
 - C. Équipements techniques

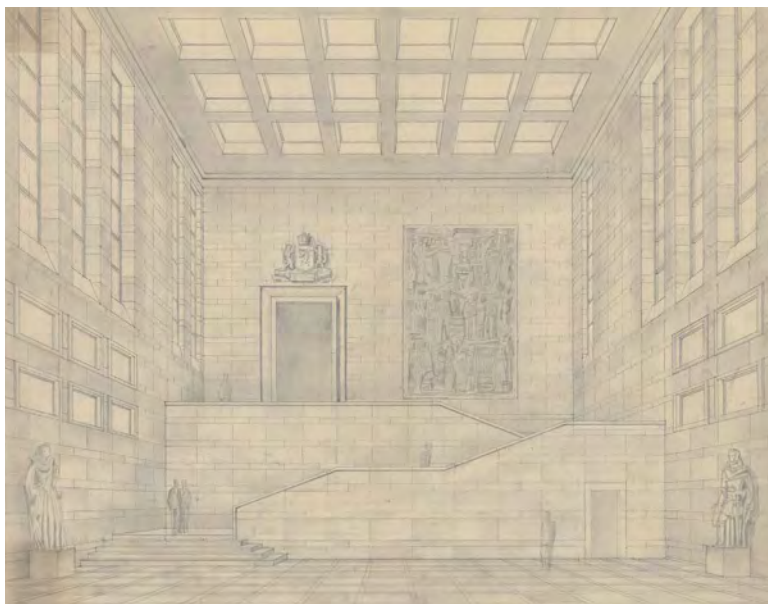
Le Palais de la Dynastie

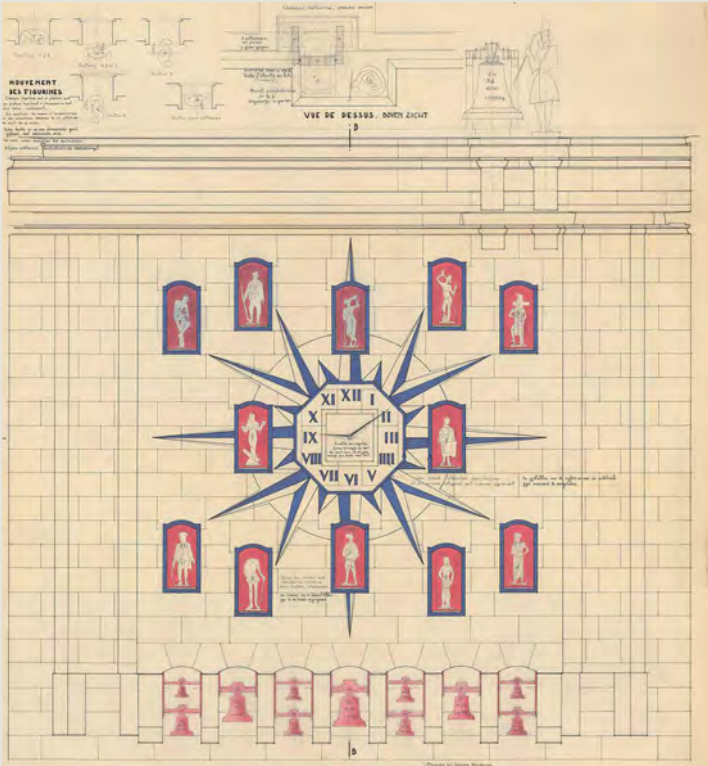
Au bas des escaliers de l'esplanade, le long du boulevard de l'Empereur, le Palais de la Dynastie (aile nord-ouest) est à l'origine destiné à abriter le Musée de la Dynastie belge et comporte des locaux d'exposition et de réception. Il consiste en un imposant pavillon construit en pierre calcaire compacte de la Meuse et pierre de Pouillenay, prolongé par une aile enjambant la voirie et le reliant à l'aile nord du site. Son décor extérieur, en rapport avec le thème, se compose de bas-reliefs réalisés par Gustave Jacobs et Oscar Declerck. La porte d'accès monumentale en bronze, œuvre de Marcel Rau, reprend des personnages qui rappellent ceux que le sculpteur conçoit pour la



(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

Banque nationale. À l'intérieur, un vaste hall éclairé par plusieurs rangées de hautes fenêtres est initialement prévu pour accueillir des cérémonies « patriotiques ». Sur la droite en entrant, un escalier en marbre à garde-corps métallique donne accès à une large tribune qui, face à l'entrée, s'ouvre, via une haute niche décorée de mosaïques bleues, sur les espaces d'exposition occupant l'aile jetée au-dessus de la rue Mont des Arts.





Projet pour le carillon. ©CIVA)

Les statuettes (dans le sens des aiguilles, depuis le haut à gauche) :

1. Le joueur de tam-tam
2. Le soldat de 1914-1918
3. L'ouvrier
4. Le Gaulois
5. Godefroid de Bouillon
6. Jacques Van Artevelde
7. Philippe Le Bon
8. Charles Quint
9. Pierre Paul Rubens
10. Le comte d'Egmont
11. Le combattant de 1795
12. Charlier à la jambe de bois

LE CARILLON

La façade de l'aile du Palais de la Dynastie jetée au-dessus de la rue qui dévale le Mont des Arts est occupée par une horloge murale monumentale avec carillon, installée en vue de l'Exposition universelle de 1958. Chacune des 12 branches qui la composent pointe vers une des 12 figurines mobiles empruntées à l'histoire et au folklore de Bruxelles, œuvres d'Henri van Albada, Henri Lenaerts, Jacques Vierset et Rik Poot.

Le carillon compte 24 cloches réalisées par la fonderie Paccard : 23 cloches de carillon (11 étant visibles de l'extérieur) et une grosse cloche située sur la toiture utilisée pour l'annonce de l'heure au moyen d'un jacquemart, créé par Henri van Albada. Cette statue de bronze (2,6 m de haut) est munie d'un marteau mimant la frappe de la cloche d'un nombre de coups correspondants à l'heure.

Fonctionnant de manière automatique, le carillon joue deux mélodies au passage de l'heure (en alternance d'une heure à l'autre) : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille* d'André Grétry et *Beiaardlied* (la « chanson du Carillon ») de Peter Benoit. Aux quarts d'heure, il joue des fragments de ces mélodies.

Le mécanisme du carillon a été rénové en 2013-2014 et le jacquemart remis en fonction en 2021, après la réfection du système de rotation permettant de frapper sur la cloche.

En 2014, l'Unesco inscrit la culture du carillon sur le registre des meilleures pratiques de sauvegarde du patrimoine immatériel.

<< Détail de la porte monumentale en bronze de Marcel Rau. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

< Avant-projet pour l'intérieur du Palais de la Dynastie, Jules Ghobert, 1955. (©CIVA)



(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

L'aile de bureaux et la galerie commerciale

34

Construite sur une initiative privée (la Donation royale et un groupe de sociétés d'assurances), l'aile nord est constituée de trois blocs étagés suivant la pente de la rue Mont des Arts : au rez-de-chaussée, une succession d'arcades abrite une galerie couverte donnant accès à des espaces commerciaux, tandis qu'aux étages s'organisent des bureaux éclairés par des fenêtres groupées selon un schéma régulier. Au dernier niveau s'étale un étage attique en loggia derrière une galerie. La façade en pierre d'Euville est ornée de plusieurs bas-reliefs allégoriques de style Art Déco, signés par divers artistes : Alphonse Darville, Dolf Ledel, Harry Elstrøm, Jacques Talmar et Nat Neujean. La façade arrière, en pierre de Savonnières, donne sur la rue des Sols où se trouve l'un des accès aux parkings aménagés sous l'esplanade, d'autres entrées étant situées rue de Ruysbroeck et rue de l'Hôpital. À hauteur de la rue Ravenstein, l'aile nord a reçu une façade de plan semi-circulaire qui, sur l'angle, est percée d'une porte d'entrée donnant sur un hall paré de marbre clair et dont le sol est orné d'une étoile. La façade de plan courbe se

prolonge à droite, le long de la rue Ravenstein, par une façade alignant des devantures commerciales au rez-de-chaussée et des travées de baies régulières aux étages.



Bas-relief sur la façade de l'aile des bureaux et la galerie commerciale, Nat Neujean.

(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

Le Palais des Congrès

Le Palais des Congrès (aile est) consiste en deux ailes de trois niveaux chacune, se dressant de manière symétrique de part et d'autre du grand escalier de l'esplanade qu'elles dominent. La large percée laissée entre les deux ailes permet d'admirer la perspective vers la place Royale, tout en refermant le vaste quadrilatère que forme l'ensemble.

L'aile de gauche du Palais des Congrès (dos à l'esplanade) est reliée à l'aile de bureaux par un passage enjambant la rue Mont des Arts, tandis que l'aile droite intègre partiellement la Chapelle royale protestante de Bruxelles et jouxte la Bibliothèque royale.

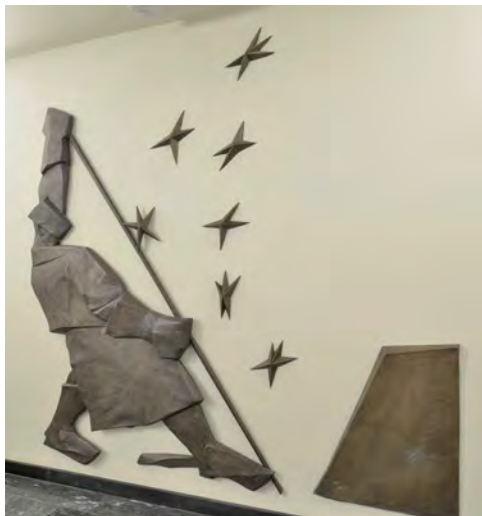
Les façades en pierre d'Euville sont rythmées par une alternance régulière de travées percées de baies dont les châssis d'origine sont en aluminium. Au rez-de-chaussée, des galeries d'arcades se prolongent côté jardin – celle de gauche étant partiellement cloisonnée depuis la rénovation du Palais entre 2005 et 2010. Quelques années plus tôt, en 1983-1984, les volumes ont été exhaussés d'un niveau en attique d'après les plans des architectes Roland Delers et Ezio De Felici.

Les différents bas-reliefs qui décorent les façades côté rue Ravenstein portent les signatures de Charles Leplae, Alfred Courtens ou encore Roger Jacob qui conçoit *Les Cracheurs* (pierre bleue).

L'INTÉRIEUR

Initialement, les salles du Palais des Congrès devaient accueillir diverses manifestations organisées dans le cadre de l'Exposition universelle de 1958, et servir de lieu de réunion aux premières institutions européennes avant que des bâtiments spécifiques leur soient dédiés. Les salles de réunion sont équipées et aménagées en fonction tandis que les espaces de circulation (halls d'entrée, cages d'escalier) sont imprégnés de cet aspect fonctionnel et solennel exprimé par l'architecture, le marbre y étant utilisé en abondance.

Les principaux espaces d'accueil et de circulation sont agrémentés d'œuvres d'art commandées par l'État belge. C'est le cas de la cage d'escalier principale du pavillon nord (aile gauche) du Palais où se déploie la peinture murale monumentale intitu-



The Puddler de Dolf Ledel.
(Photo : W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

36

lée *Abstract Composition* (1961) de Louis Van Lint, membre fondateur de l'association La Jeune Peinture belge et l'un des premiers peintres belges à expérimenter l'abstraction lyrique et gestuelle. Une sculpture de Dolf Ledel, intitulée *The Puddler* (1961), occupe quant à elle la paroi de l'un des paliers.

Sous le niveau de l'esplanade, les deux grandes salles aménagées par Ghobert en vue de l'Expo 58 sont distribuées par un grand hall d'entrée aménagé derrière le mur de soutènement. Pour décorer ce hall, l'État fait appel à Paul Delvaux qui réalise en 1959 une peinture murale monumentale avec la collaboration de son neveu Charles Van Deun et de l'artiste Isette Gabriels. La fresque, intitulée *Le Paradis terrestre*, reprend les thèmes de prédilection du peintre surréaliste: la femme et l'Antiquité. Depuis ce hall, on accède également au Salon royal

dont les murs aveugles sont couverts de lambris en bois et de tissus décorés d'abeilles, motif évoquant la fonction royale de la pièce. Un mobilier moderniste d'origine y est conservé (fauteuils, tables basses, tabourets et meubles bas).

Dans le prolongement du hall « Delvaux », un second espace de réception est décoré d'une peinture murale monumentale due à René Magritte. Cette fresque de 1961 – *Barricades mystérieuses* – reprend elle aussi les éléments du répertoire du peintre comme les feuilles-arbres, le cavalier, la maison éclairée ou encore le motif des billoquets. Au milieu des années 1970, la multiplication des rencontres et congrès suscitée par l'installation des Communautés européennes à Bruxelles conduit la Régie des Bâtiments à moderniser les salles de réunion. Les murs sont notamment pourvus de nouveaux revêtements en bois et de nouvelles cabines d'interprétation. Au deuxième étage, un petit auditoire conçu en hémicycle (aujourd'hui appelé The Arc) conserve l'aménagement réalisé à cette époque ainsi qu'un mobilier fourni par la firme *De Coene*.

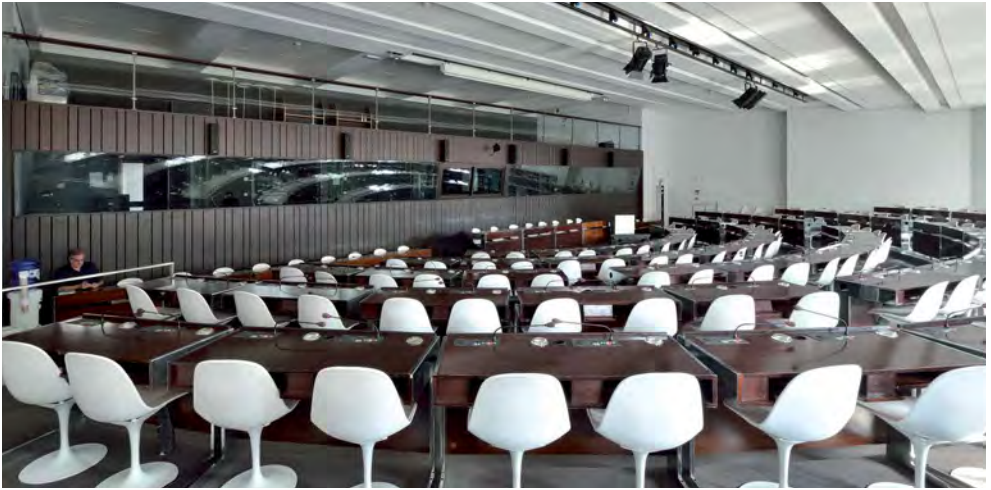


Le Salon royal. (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



Peinture murale *Le Paradis terrestre* de Paul Delvaux.

(© Fondation Paul Delvaux, Bruxelles – Sabam Belgique 2023 ; Photo : W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



Salle de conférence «The ARC». (W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

SQUARE

Le Palais des Congrès fait l'objet d'une profonde rénovation en 2005-2010. À cette occasion, une nouvelle entrée prenant la forme d'un cube de verre est aménagée dans le jardin de l'esplanade par le bureau d'architecture A2RC. L'esthétique de transparence et de lumière du cube renvoie à l'architecture paysagère. Sa monumentalité en fait un signal visuel fort, immédiatement identifiable lorsque l'on gagne le Mont des Arts depuis le bas de la ville. Il permet par ailleurs d'accéder

aux escaliers et passerelles qui relient les trois niveaux du complexe de 52.000 m², tandis qu'un tunnel souterrain relie le complexe au Palais des Beaux-Arts situé rue Ravenstein. Des nouvelles salles de conférence, des espaces de réception et des parkings sont également créés ou réaménagés. Rebaptisé Brussels Meeting (puis Convention) Center (SQUARE), le Palais est aujourd'hui dédié aux congrès internationaux, sommets européens, conférences, dîners de gala et expositions.



Projet des jardins de l'esplanade, Jules Ghobert, 1946. (© CIVV)

L'esplanade – les jardins

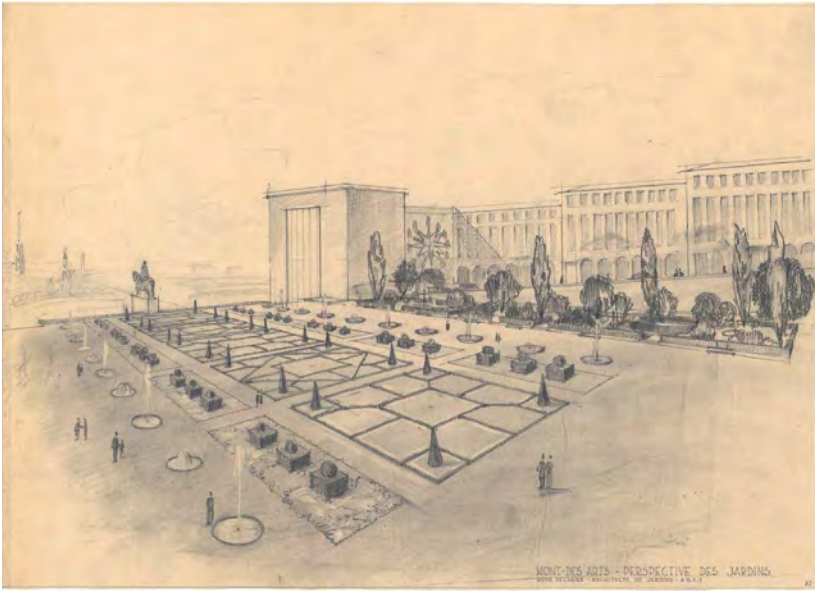
LE PROJET DE RENÉ PECHÈRE

La mise en œuvre du Mont des Arts s'avère techniquement impossible sans le nivellement de la butte de l'ancienne Montagne de la Cour et la suppression du square Vacherot, dont l'abondante végétation est progressivement venue obstruer la perspective entre la place Royale et la tour de l'hôtel de ville.

Pour pallier la disparition du square, un nouveau jardin doit prendre place sur l'esplanade. Omer Vanaudenhove, ministre en charge des Travaux publics, décide d'en confier l'aménagement à l'architecte-paysagiste René Pechère, son conseiller de cabinet en espaces verts. Disciple de Jules Buysens, Pechère se fait connaître en participant à la création des jardins de la section belge de l'Exposition universelle de 1935, mais aussi comme responsable du Service des Jardins de la Ville de Bruxelles de 1937 à 1952. Après la Seconde Guerre

mondiale, il crée son propre bureau et enseigne l'Art des jardins à La Cambre (1939-1978). La centaine de jardins publics et privés qu'il réalise à travers le monde, ainsi que les parcs et jardins historiques qu'il restaure, lui vaudront une renommée internationale.

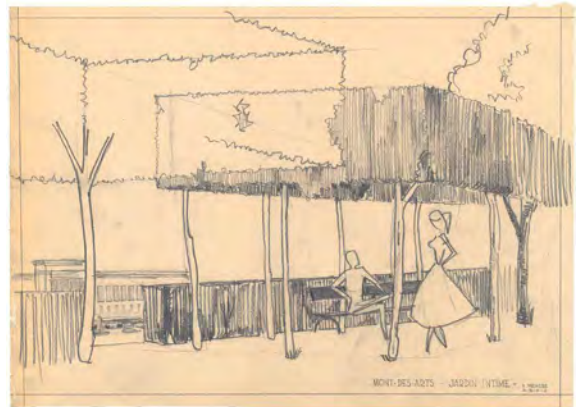
Dans les plans de 1946, l'architecte Ghobert avait imaginé un aménagement structuré à la française, légèrement incliné. Pechère retravaille le dessin des jardins en revoyant les proportions de manière à ce que ces derniers paraissent allongés et élancés. Les avant-projets successifs font l'objet de nombreuses discussions. Dans sa composition finale, le jardin central prend la forme d'une succession de cinq parterres de gazon cernés de buis et séparés par des allées transversales, conçus pour donner l'illusion d'un seul parterre continu lorsqu'on les regarde depuis la terrasse en sur-



Projet des jardins de l'esplanade, René Pechère, 1957-58. (© CIVA)

plomb. Cette « broderie végétale », offrant une relecture de motifs classiques, est pensée comme une sorte d'ample tapis visant à mettre en valeur la façade de la Bibliothèque royale et à souligner sa primauté au sein de l'ensemble architectural. Dans les axes latéraux, l'architecte-paysagiste place des bassins à jets d'eau et plante des platanes qui allongent encore la perspective et marquent la séparation des espaces. Au nord, un jardin latéral secondaire – qui sera réaménagé à plusieurs reprises – est établi le long de la voirie. Plus intimiste et arboré, ce « jardin de repos », composé de trois espaces entourés de haies, comporte un bassin, des fontaines et une plaine de jeux réservée aux enfants. Sa conception vise à offrir davantage de fantaisie (tracé des chemins, dallages, massifs floraux, arbustes irréguliers) tout en conservant un aspect régulier depuis l'extérieur.

Les jardins sont aménagés sur la dalle de béton qui couvre les salles de conférence et le parking souterrain de trois niveaux, consistant en un vaste caisson de béton armé. Au-dessus, la végétation s'enracine dans 1,40 m de terre reposant elle-même sur une couche drainante de remblai. Ces jardins suspendus,



Projet du jardin latéral, René Pechère, 1957-58. (© CIVA)

L'aménagement du nouveau Mont des Arts sonne le glas du square Vacherot. L'annonce de la disparition du très apprécié « jardin provisoire » suscite une vive émotion dans différents cercles bruxellois, tant artistiques qu'intellectuels. Un Comité d'action pour la défense du Mont des Arts est mis sur pied pour dénoncer le projet, alerter les habitants et tenter de sauver le square. Dès 1955, une série de livres, de plaquettes et d'articles rendent hommage à l'espace vert sacrifié. Louis Quiévreux écrit par exemple : « Notre jardin est là, sans la moindre faute de goût, joyau que les Bruxellois possèdent depuis quarante-cinq ans. L'annihiler, contre la volonté de tous, serait un crime [...]. Vacherot, tirant de l'emplacement un parti inespéré, édifie le bijou que New York nous payerait des millions de dollars s'il était transportable. »

(*Le Mont des Arts cher à nos cœurs*, Eeckhaud, 1955.)

Le square Vacherot, carte postale, s.d.
(Coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique
© ARB – urban.brussels)



qui évoquent ceux – mythiques – de Babylone, constituent une véritable prouesse d'ingénierie que Pechère réitère pour la zone végétalisée de la Cité administrative de l'État à Bruxelles, au concept géométrique et compartimenté.

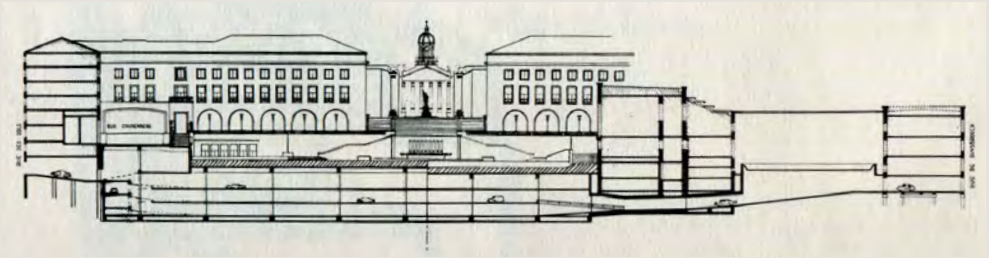
Le tracé général des jardins est approuvé le 12 septembre 1957 et l'aménagement – qui fera encore l'objet de modifications ultérieures – est achevé pour l'ouverture de l'Exposition universelle de 1958. À la fin des années 1950 et au début des années 1960, un double alignement de platanes, de sculptures, de fontaines et de bas-reliefs leur seront ajoutés, que le ministère des Travaux publics commandera à différents artistes belges.

Fidèles au style rigoureusement classique et géométrique de Pechère, ces jardins s'harmonisent parfaitement avec le caractère austère de l'architecture du Mont des Arts et peuvent être admirés en entier depuis le haut des escaliers de l'esplanade, assurant la perspective vers la tour de l'hôtel de ville.

LE JARDIN CENTRAL

Conservant l'essentiel des caractéristiques de l'aménagement conçu par Pechère, le jardin central actuel présente une composition paysagère de style symétrique et classicisant. L'axe médian est formé de cinq vastes parterres carrés. Agrémentés de « broderies végétales » aux motifs géométriques ceinturées de haies de buis, ils sont séparés par des allées perpendiculaires permettant une circulation transversale. Leurs différents compartiments sont plantés d'arbustes persistants (*Berberis*), ainsi que de plantes vivaces et annuelles dont les tons et les essences varient selon les saisons.

De part et d'autre de ces parterres se déploient six parterres latéraux délimités par des haies d'ifs et garnis de topiaires cylindriques, de yuccas, de plantes vivaces et de végétation buissonnante. Chacun est bordé de bancs. Leurs côtés extérieurs sont longés de rangs de dix bassins circu-



Coupe transversale du parking souterrain.
(© Bruxelles, carrefour de l'Occident, 1956)

RENÉ PECHÈRE ET LE PROJET DE PARKING

« C'est le député Marc-Antoine Pierson qui a fait observer qu'il était inconcevable de faire un tel nouveau parc dans le centre de la ville sans prévoir un parking en dessous. C'est une des premières fois que cela se faisait dans les temps modernes. [...] J'ai interrogé un confrère allemand et un confrère anglais qui étaient tout aussi embarrassés. J'ai donc prévu un drainage

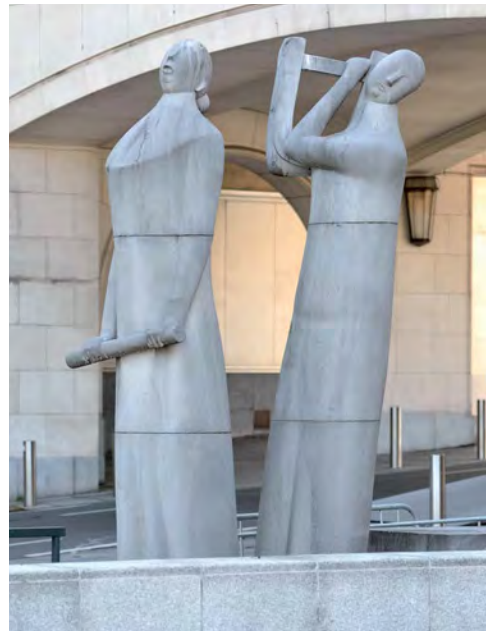
suffisant et surtout une possibilité d'évacuer éventuellement l'excès d'eau qui aurait pu s'accumuler avec l'idée simple qu'il fallait éviter que les racines des arbres sèchent, mais qu'il ne fallait pas non plus les traiter comme des nénuphars! »

(Note de René Pechère, s.d., Archives du CIVA)

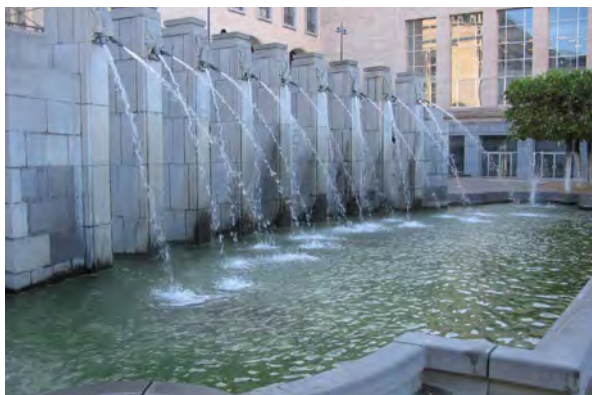
lares avec jets d'eau, eux-mêmes encadrés par deux doubles alignements de platanes, taillés en rideau et aux troncs chaulés, qui allongent la perspective et marquent la séparation des espaces.

Au sud-est du site, depuis le Coudenberg, deux volées d'escaliers droits desservent la terrasse en dalles de pierre bleue surplombant les jardins. Dans l'angle nord-est de celle-ci se dresse la sculpture d'Oscar Jespers, *La Musique et Le Chant* (1960), incarnée par deux muses aux formes arrondies, presque abstraites, en pierre dure de Vinalmont.

Depuis la terrasse, un escalier monumental en pierre bleue, muni de balustrades en fer forgé, se divise en deux escaliers latéraux et permet l'accès aux jardins situés en contrebas. À leur pied se trouve la fontaine monumentale du sculpteur et artiste peintre Tony Van Goolen. Composée de neuf stèles au sommet desquelles des poissons ou des coquillages sculptés se font cracheurs



La Musique et Le Chant, Oscar Jespers, 1960.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



La fontaine, Tony Van Goolen, 1958.
(© urban.brussels)

d'eau, cette fontaine précède l'entrée principale des salles de conférence du Palais des Congrès. Elle est également construite en pierre de Vinalmont, un matériau utilisé à plusieurs reprises au Mont des Arts, tant dans les bâtiments que pour d'autres sculptures et bas-reliefs.

Le mur de soutènement en pierre bleue qui ferme le jardin, le long des escaliers accédant au Coudenberg, est orné de deux bas-reliefs, l'un d'An-



toine Vriens qui évoque la symbolique de l'Éden, l'autre de Marnix D'Haveloose représentant trois allégories féminines (Les Arts). Sur ce mur a également été apposé, à l'occasion du 62^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, une double plaque commémorative (en français et en néerlandais) rendant hommage aux Justes de Belgique ayant secouru des personnes juives persécutées sous l'occupation allemande.

LE JARDIN LATÉRAL

Au nord du site, la partie latérale, initialement conçue par René Pechère, a fait l'objet de réaménagements successifs au début et à la fin des années 2000. Son aspect actuel, dont le style géométrique s'harmonise avec celui du jardin central, a été conçu parallèlement à la reconfiguration du site occasionnée par la construction du cube en verre du Brussels Convention Centre (2005-2010). À hauteur du cube, le long des escaliers, se trouve une sculpture en bronze d'Eugène Canneel intitulée *Les Enfants* (1962).

Le long de la rue Mont des Arts, la pente reliant la terrasse en surplomb des jardins (côté Coudenberg) et le Cantersteen est atténuée par une succession rectiligne de cinq zones en terrasses, agrémentées de pelouses rectangulaires encadrées de bancs formant des angles droits, bordés de grands bacs plantés recouverts d'un parement en pierre blanche. Ces plateaux sont desservis par une allée en dalles de pierre bleue et séparées par de courtes volées d'escaliers.

L'allée mène à une vaste esplanade en dalles de pierre bleue jouxtant le Palais de la Dynastie. Des

Bas-relief symbolisant l'Éden, Antoine Vriens.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

bancs, des murets massifs en pierre bleue, ainsi que des bacs de plantation y sont disposés latéralement. La sculpture *Composition décorative* (1962), par Henri van Albada, surmonte l'un des murets.

Depuis cette esplanade, une rampe d'accès en pente douce, ponctuée de plusieurs volées d'escaliers, dessert l'entrée du bâtiment SQUARE située en contrebas du niveau des jardins. Au pied du cube en verre s'étend un

bassin de faible profondeur accueillant une sculpture de Fernand Debonnaires (*La Nageuse*, 1958). Soulignant la délimitation avec le jardin central, sur l'un des côtés de l'esplanade du jardin latéral se trouvent des parterres et des bacs de plantation en acier Corten. Trois arbres sont également plantés le long de cet axe : un chêne pédonculé (*Quer-*



Le jardin latéral, années 1960-1970. © CIV4

cus robur) remarquable, un chêne à cupules chevelues (*Quercus cerris*), ainsi qu'un chlef de Ebbing (*Elaeagnus ebbingei*). Dans le prolongement se place *Chien-loup* (1962), sculpture en pierre bleue de l'artiste bruxellois Albert Aebly.



Les Enfants, Eugène Canneel, 1962.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



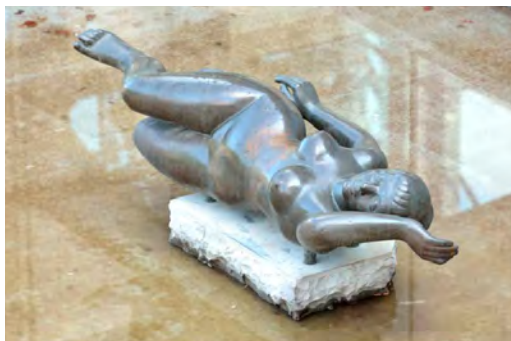
Composition décorative, Henri van Albada, 1962.
(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

Chien-Loup, Albert Aebly, 1962.

(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)

La Nageuse, Fernand Debonnaires, 1958.

(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



LE MÉMORIAL ALBERT I^{er}

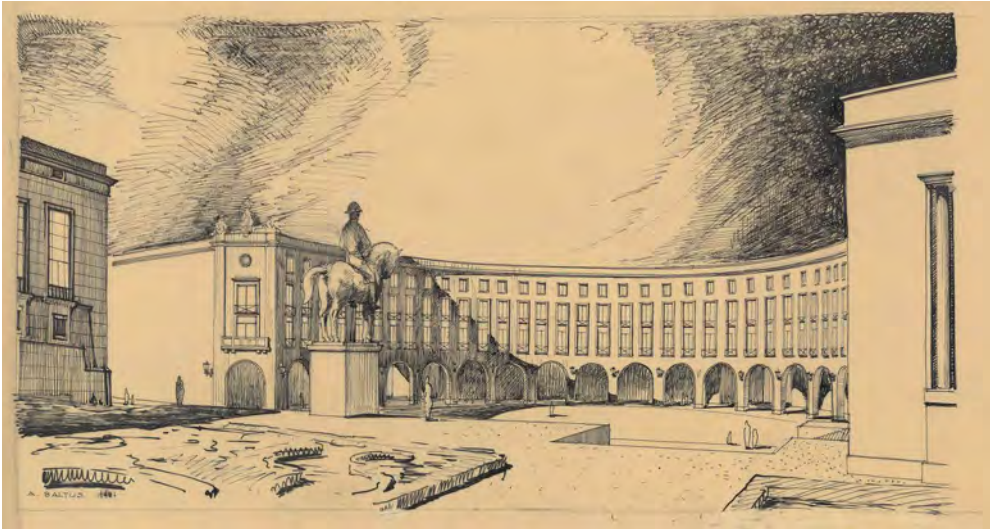
Inauguré en 1951, ce mémorial national témoigne de l'admiration des Belges pour Albert I^{er} qui règne à partir de 1909. Adeptes d'escalade, le roi meurt accidentellement à Marche-les-Dames le 17 février 1934. La population loue en particulier son attitude durant la Première Guerre mondiale, lorsqu'il refusa de quitter le territoire et prit le commandement de l'armée pour protéger le pays de l'invasion allemande. La Nation lui est aussi reconnaissante pour son soutien constant aux Lettres et aux Sciences – on lui doit notamment l'initiative de la création du Fonds national de la Recherche scientifique.

Le monument est installé au bas du Mont des Arts, face à la place de l'Albertine. Le « Roi chevalier » est représenté casqué à la main. Pour la réalisation de ce groupe équestre, le sculpteur Alfred Courtens a été secondé par l'architecte Jules Ghobert. La statue est en bronze (*Compagnie des Bronzes, Bruxelles*). Le socle en pierre bleue a pour seule ornementation le nom d'Albert surmonté d'une couronne.



Statues du roi Albert I^{er} et de la reine Élisabeth.

(W. Kenis, 2023 © urban.brussels)



Projet de façade monumentale sur la place de l'Albertine par Jules Ghobert en 1946, dessin d'Ado Balthus, s.d. © CIVVA

LA JONCTION NORD-MIDI ET LA PLACE DE L'ALBERTINE

Au pied du Mont des Arts, « la saignée » de la jonction ferroviaire Nord-Midi (inaugurée en 1952) sonne le glas des anciens quartiers de la Putterie, Terarken et Isabelle. Le projet favorise en effet « l'assainissement » de plusieurs îlots et rues, en démolissant les immeubles vétustes et les taudis situés sur le tracé. L'espace laissé libre devant servir à implanter la gare Centrale.

Une place semi-circulaire est créée dans les années 1950 au-dessus du tunnel de la jonction, à la fois pour masquer les travaux et pour achever la perspective du Mont des Arts vers le bas de la ville. Elle est aménagée à la rencontre du Canters-teen, des boulevards de l'Empereur et de l'Impératrice avec les rues Saint-Jean et de la Madeleine. Le centre est occupé par un monument à la mémoire de la reine Élisabeth (1909-1965), inauguré le 29 mai 1980, qui fait face à la statue équestre de son époux le roi Albert I^{er}. La sculpture en pierre de Massangis est due à René Cluquet, les

reliefs à Willy Kreitz et les éléments architecturaux à Jean Rombaux.

La place de l'Albertine est bordée à l'ouest par un immeuble de bureaux en arc de cercle dû à l'architecte Philippe Dumont, dont la façade-écran en pierre compte quatre pignons de style néo-baroques inspirés d'authentiques exemplaires bruxellois. Le long du boulevard de l'Empereur, un immeuble de bureaux adopte en revanche un style proche de celui du Mont des Arts, offrant ainsi une certaine continuité visuelle. Pour l'anecdote, tant le projet retenu à l'époque pour l'aménagement de la place (un jardinet surélevé par rapport au niveau du boulevard) que l'aspect architectural proposé par Dumont pour les bâtiments devant venir l'entourer, firent l'objet de vifs et longs débats en Commission d'Urbanisme ainsi qu'avec les services de la Ville. Pechère était notamment très insatisfait du design de la placette, une « horrible demi-lune » s'étalant au pied du mémorial Albert I^{er}.

L'épreuve du temps

Au fil des décennies, le Mont des Arts a parfois véhiculé une image négative. L'espace est jugé trop froid, trop centré sur les institutions et pas assez sur l'humain, pas assez accueillant, et donc délaissé en journée, mal fréquenté le soir. À partir des années 1980, les marches et l'espace au pied du mémorial Albert I^{er} sont prisés par les skateurs. Du bruit, de la fureur, faisant quelquefois sortir le directeur de la Bibliothèque royale de ses gonds, le vacarme des planches perturbant la tranquillité des lecteurs et constituant un danger pour les promeneurs. Cette question sera (en partie) résolue en créant un skate-park en face de l'église Notre-Dame de la Chapelle.

LA RESTAURATION

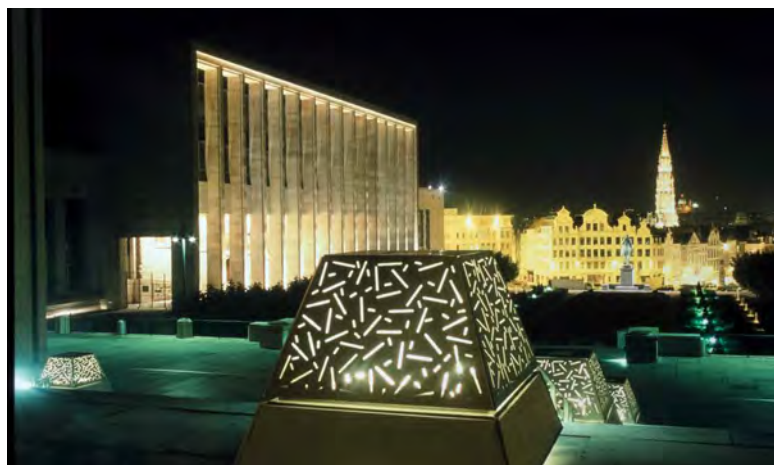
L'occasion de « revitaliser » le Mont des Arts est donnée en 2000, dans le cadre de « Bruxelles, Ville européenne de la Culture ». La Fondation Roi Baudouin conclut un accord de collaboration avec l'association Bruxelles 2000 pour valoriser le

UNE IMAGE EN DEMI-TEINTE

« Au Mont des Arts, l'ironie est au rendez-vous. Alors que dans l'environnement claustrophobe de ses galeries et couloirs souterrains, des milliers de personnes se bousculent, le site offre en surface un espace étrangement vide, récupéré par une faune inattendue allant des skaters à l'universitaire solitaire, en passant par les touristes japonais. »

(Erik Swyngedouw, « Le Mont des Arts, la ruine d'une ville revancharde », in : *Vacant City. Le Mont des Arts... à flanc de colline. Laboratoire pour demain*, NAI-Publishers, 2000.)

complexe urbanistique, le financement et l'exécution des travaux étant assurés par la Régie des Bâtiments. Les travaux sont réalisés en trois phases. La première consiste en une remise en état des façades des édifices entourant le site (Bibliothèque royale, Palais des Congrès, Palais de la Dynastie). Les pierres blanches et les pierres bleues sont nettoyées, réparées puis consolidées, et leur jointement revu. Les pierres blanches sont recouvertes d'un produit hydrofuge incolore devant les protéger des infiltrations d'eau. Le projet prévoit aussi le réaménagement des jardins dans l'esprit de leur concepteur, René



Mise en lumière
du Mont des Arts.
(Ch. Bastin & J. Evrard
© urban.brussels)

Pechère: rénovation des parterres centraux, restructuration des haies de buis, aménagement d'une esplanade en pierre bleue à l'avant des escaliers et de l'entrée du Palais des Congrès, restauration de l'allée en pierre bleue le long du mur de la Bibliothèque royale, création d'une allée similaire le long du jardin latéral, création d'un nouveau jardin latéral, agrandi jusqu'au mur de soutènement qui longe la rue Mont des Arts, restauration de l'ensemble des bancs, nouvel éclairage des allées et des massifs. Les travaux portent aussi sur la rénovation des vingt bassins circulaires et de la grande fontaine située devant l'entrée du Palais des Congrès, le réseau d'égouttage et d'alimentation en eau des fontaines et d'arrosage des plantations.

Enfin, la troisième phase touche à l'éclairage afin d'assurer une meilleure visibilité de l'espace. Le « Plan Lumière » entend souligner l'emplacement très symbolique et très visité qu'est le Mont des Arts. Une « mise en couleur » des bâtiments éclairés par diverses sources lumineuses offre un éclairage à la fois fonctionnel et scénographique.

LA VIE AU MONT DES ARTS

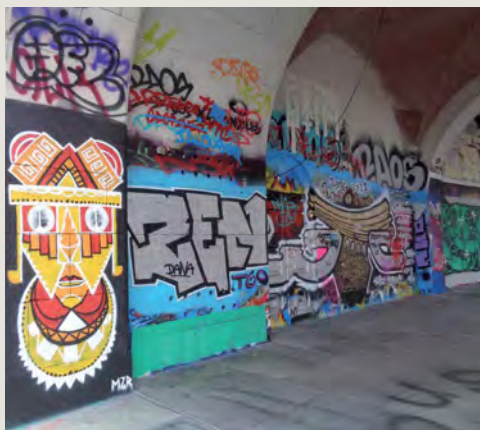
Le Mont des Arts est désormais un lieu central dans la vie quotidienne de la capitale. On s'y prend en photo sur une des terrasses en profitant du panorama sur la ville, on vient y écouter un artiste de rue sur les marches, regarder le jour se coucher dans un transat près de la fontaine de Calder ou voir un feu d'artifice ; on y prend un apéro improvisé dans les jardins, un verre entre amis sur le rooftop de la KBR ; on pousse la porte du Palais de la Dynastie où sont régulièrement organisés des événements (expositions, soirées, workshops...). Et bien sûr on profite des activités urbaines qui s'y déploient tous azimuts: concerts, sons et lumières, installations éphémères d'art contemporain, projections en plein air. L'offre culturelle y est pléthorique : le public et le succès toujours au rendez-vous!

47

LA CHASSE AUX GRAFFITIS

La question des tags et graffitis est un défi majeur pour le Mont des Arts. Le site a en effet longtemps eu la réputation d'être l'un des lieux les plus tagués de la capitale. Pour preuve, en 2000 déjà, lors de la restauration de l'ensemble, une couche de protection incolore anti-graffiti fut appliquée jusqu'à une hauteur d'environ trois mètres sur les façades de la Bibliothèque royale, du Palais des Congrès et du Palais de la Dynastie. La mesure eut pour seul effet de déplacer le problème. Si bien que pendant une dizaine d'années, afin de « canaliser » les tags, la Ville de Bruxelles décida de réserver un « mur d'expression libre » de quelque 60 m² sous les arcades de l'aile droite du Palais des Congrès, dans l'espoir que les graffeurs ne touchent pas au reste des bâtiments. Peine perdue. Le nettoyage régulier des surfaces appelle d'autres tagueurs à venir apposer leurs graffitis sur les endroits à nouveau vierges. Se pose alors la question de la limite entre vandalisme et art urbain. Car les deux coexistent bel et bien au Mont des Arts. En 2019, dans le cadre

de l'année Bruegel, le *street artist* britannique Phlegm réalisa en effet une gigantesque fresque murale sur la façade de la KBR, inspirée de *La Luxure* de Pieter Bruegel l'Ancien.



Graffitis au Mont des Arts.
(M. Denys, 2021 © urban.brussels)

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliothèque royale. Mémorial 1559-1969, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, 1969.

La Bibliothèque royale de Belgique 1934-1994, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1994.

CHARRUADAS, P., GURI, S., MEGANCK, M., « Évolution et développement du quartier de la Cour », in : HEYMANS, V. (dir.), *Le Palais du Coudenberg à Bruxelles*, Bruxelles, 2014, p. 218-253.

DEMEY, Th., *Bruxelles, chronique d'une capitale en chantier*, Paul Legrain, Bruxelles, 2 vol., 1990-1992.

Fonds Bibliothèque Albert I^{er}, Rapport au Gouvernement sur les travaux depuis sa constitution en 1935, s.l., 1946.

GRISEL, L., *Les jardins de René Pechère*, Archives d'Architecture Moderne (AAM), Bruxelles, 2002.

Le Palais des Congrès à Bruxelles. Travaux d'aménagement 1975-1978, Ministère des Travaux publics, Régie des Bâtiments, Bruxelles, 1978.

LIEBAERS, H., « À propos de la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles. » *Bulletin de l'UNESCO à l'intention des Bibliothèques*, 35, 1956.

NOVGORODSKY, L., « L'aménagement du Mont des Arts à Bruxelles. Le Palais des Congrès et le garage-parking souterrain », *La Technique des travaux*, 35^e année, 5-6 (mai-juin 1959), p. 130-148.

NOVGORODSKY, L., « L'aménagement du Mont des Arts à Bruxelles. Le Palais de la Dynastie. La bibliothèque Albert I^{er} », *La Technique des travaux*, 35^e année, 7-8 (juillet-août 1959), p. 203-216.

PIETERS, H., *Bouwen voor de natie: De Albertina op de Brusselse Kunstberg als monumentaal totaalproject*, Academia Press, Gent, 2012.

Que sera le nouveau Mont des Arts ?, Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction, Bruxelles, 1955.

Régie des Bâtiments, *La rénovation du Mont des Arts*, Service de Presse de la Régie des Bâtiments, Bruxelles, 2001.

VERPOEST, L., « Tussen Noordstation en Zuidstation, tussen bovenstad en benedenstad: de architectuur van een kruispunt », *M&L*, 1989, 2, p. 4-28.

Dans la même collection

1. LE CINQUANTENAIRE ET SON SITE (FR - NL - ESP - GB)
2. LE CIMETIÈRE DU DIEWEG (FR - NL)
3. LA GRAND-PLACE DE BRUXELLES (FR - NL - ESP - GB)
4. LE QUARTIER DU BÉGUINAGE (FR - NL)
5. LE HEYSEL (FR - NL - ESP - GB)
6. L'AVENUE LOUIS BERTRAND ET LE PARC JOSAPHAT (FR - NL)
7. TROIS VISAGES DE PASSAGES AU XIX^E SIÈCLE GALERIES SAINT-HUBERT - GALERIE BORTIER - PASSAGE DU NORD (FR - NL - ESP - GB)
8. ANDERLECHT LA COLLÉGIALE - LE BÉGUINAGE - LA MAISON D'ÉRASME (FR - NL)
9. LE SABLON LE QUARTIER ET L'ÉGLISE (FR - NL - ESP - GB)
10. LE QUARTIER DES ÉTANGS D'IXELLES (FR - NL)
11. LE QUARTIER SAINTE-CATHERINE ET LES ANCIENS QUAIS (FR - NL)
12. LE PARC LÉOPOLD ARCHITECTURE ET NATURE (FR - NL - ESP - GB)
13. LE QUARTIER DES SQUARES (FR - NL - ESP - GB) MARGUERITE, AMBIORIX, MARIE-LOUISE ET GUTENBERG
14. LE SQUARE ARMAND STEURS À SAINT-JOSSE-TEN-NOODE (FR - NL)
15. LE QUARTIER ROYAL (FR - NL - ESP - GB)
16. LE QUARTIER DE L'OBSERVATOIRE À UCCLÉ (FR - NL)
17. L'AVENUE DE TERVUEREN (FR - NL)
18. LA VALLÉE DE LA WOLUWE (FR - NL)
19. L'AVENUE LOUISE (FR - NL)
20. LES BOULEVARDS DU CENTRE (FR - NL)
21. SAINT-GILLES DE LA PORTE DE HAL À LA PRISON (FR - NL)
22. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PLACE ROGIER À LA PORTE DE HAL (FR - NL)
23. LE QUARTIER SAINT-BONIFACE (FR - NL)
24. LE QUARTIER NOTRE-DAME-AUX-NEIGES (FR - NL)
25. LES CANAUX BRUXELLOIS (FR - NL)
26. MARCHÉS DU PENTAGONE (FR - NL)
27. IMPASSES DE BRUXELLES (FR - NL)
28. UCCLÉ, MAISONS ET VILLAS (FR - NL)
29. LA PREMIÈRE ENCEINTE (FR - NL)
30. LE BOIS DE LA CAMBRE (FR - NL)
31. LE PALAIS DE JUSTICE (FR - NL)
32. L'ABBAYE DE LA CAMBRE (FR - NL)
33. L'AVENUE MOLIÈRE ET LE QUARTIER BERKENDAEL (FR - NL)
34. LES CITÉS-JARDINS LE LOGIS ET FLORÉAL (FR - NL)
35. CINÉMAS BRUXELLOIS (FR - NL)
36. LA RUE AUX LAINES ET SES DEMEURES HISTORIQUES (FR - NL)
37. LE DOMAINE ROYAL DE LAEKEN (FR - NL)
38. CIMETIÈRES ET NÉCROPOLES (FR - NL)
39. HISTOIRE DES ÉCOLES BRUXELLOISES (FR - NL)
40. LES BOULEVARDS EXTÉRIEURS DE LA PORTE DE HAL À LA PLACE ROGIER (FR - NL)
41. L'ABBAYE DE DIELEGHEM (FR - NL)
42. L'ANCIEN PALAIS DU COUDENBERG (FR - NL - GB)
43. LES IMMEUBLES À APPARTEMENTS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (FR - NL)
44. LA CITÉ ADMINISTRATIVE DE L'ÉTAT (FR - NL)
45. L'HÔTEL COMMUNAL DE SCHAERBEEK ET LA PLACE COLIGNON (FR - NL)
46. LES MAROLLES (FR - NL)
47. AU CŒUR DE FOREST ÉGLISE SAINT-DENIS, ABBAYE, MAISON COMMUNALE (FR - NL)
48. BRUXELLES ET SES CAFÉS (FR - NL)
49. LE PATRIMOINE RURAL (FR - NL)
50. LE PATRIMOINE MILITAIRE (FR - NL)
51. BRUGMANN L'HÔPITAL-JARDIN DE VICTOR HORTA (FR - NL)
52. GANSHOREN ENTRE VILLE ET NATURE (FR - NL)
53. LE QUARTIER DE L'ALTITUDE CENT (FR - NL)
54. PISCINES ET BAINS PUBLICS À BRUXELLES (FR - NL)
55. TOUR ET TAXIS (FR - NL)
56. LA GRAND-PLACE (FR - NL - GB)
57. LE PATRIMOINE NÉOCLASSIQUE (FR - NL)
58. LE PARC DE WOLUWE (FR - NL)
59. LES CHÂTEAUX (FR - NL)
60. LES PASSIONS HUMAINES (FR - NL - GB)
61. AU CŒUR DE MOLENBEEK (FR - NL - GB)

Attentif à valoriser les richesses et la variété du patrimoine de la Région de Bruxelles-Capitale, Urban vise, au travers de la collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, à éveiller la curiosité du public pour le patrimoine historique de Bruxelles et à le sensibiliser à la protection des chefs-d'œuvre qui en font partie.

Depuis le Moyen Âge, la Montagne de la Cour, au cœur de Bruxelles, s'est développée pour former un quartier aristocratique abritant une forte concentration de palais et d'hôtels particuliers. Au milieu du 19^e siècle, divers projets de réaménagement sont proposés pour remplacer le dédale de rues et ruelles médiévales par un urbanisme et une architecture reflétant les ambitions commerciales, politiques et culturelles de la jeune nation belge. Une grande partie du quartier est alors rasée en vue de la réalisation d'un « Mont des Arts ». Mais la reconstruction est longuement contrecarrée par l'indécision, le manque d'argent et deux guerres mondiales. La recherche d'un site approprié pour une bibliothèque royale en l'honneur du roi Albert I^{er} donne enfin un nouvel élan au projet. Entamés dès les années 1950, les travaux se prolongent pendant plus de vingt ans pour donner naissance à l'actuel ensemble aussi monumental que solennel. En 2018, Urban – le Service public régional Urbanisme et Patrimoine – s'est établi sur le site. Ce numéro livre l'histoire mouvementée de ce site exceptionnel, protégé récemment pour sa valeur historique, patrimoniale et urbanistique.

Bety Waknine,
Directrice générale

10 €